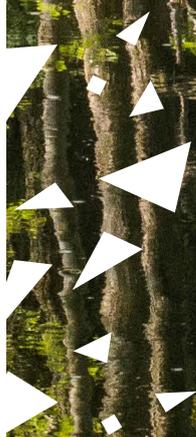


Rapport d'activités 2024

PÊCHE

et Protection du Milieu Aquatique



www.peche62.fr



“ Il est temps de travailler sur les causes et non les conséquences. ”

Pascal SAILLIOT

Président de la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Depuis quelques années nous nous questionnions sur le déficit d'eau et ses effets, notamment sur les populations piscicoles. Fin 2023 et début 2024, les fortes précipitations et les inondations qui en découlèrent impactaient de manière désastreuse les habitants et les milieux naturels en produisant sans doute des mortalités piscicoles. Si cela semble dérisoire au regard de certains, il n'en demeure pas moins que la diminution de la biodiversité aquatique révèle bien nos faiblesses à l'échelle des bassins versants.

Les effets cumulés des sécheresses et des inondations ont des conséquences négatives sur nos structures associatives sans compter les nombreuses pollutions qui découragent ceux qui mènent des opérations d'entretien et de restauration avec leurs adhérents.

Les effets des travaux menés en urgence réclamés légitimement par les sinistrés, bien relayés par l'exécutif ont été par ailleurs majoritairement catastrophiques. Pourquoi en sommes-nous arrivés là ? Défaut d'entretien des propriétaires, négligences ou tolérances d'urbanisme, pluviométries exceptionnelles, dégradations paysagères et des sols. Il est temps de travailler sur les causes et non les conséquences. Il est nécessaire de raisonner avec les aléas et non en pensant que nous pouvons les maîtriser.

La Fédération conserve le cap et reste pleinement engagée pour le partage équilibré de la ressource en eau, la défense des milieux aquatiques et la préservation d'une pratique de loisir durable dans les meilleures conditions.

C'est la raison pour laquelle nous poursuivons nos missions de connaissance sur les espèces et les milieux, sur la thermie des cours d'eau, nos missions de développement en maintenant nos

animations, nos sensibilisations, nos chantiers participatifs, nos partenariats, nos labellisations de parcours, nos outils cartographiques et de réservation, nos travaux d'amélioration des écosystèmes...

Tout ceci est construit en considérant que la pêche est une activité capable de contribuer au développement de nos territoires. En 2024, nous avons acquis de nouveaux plans d'eau et conventionné pour une pratique partagée de nouveaux espaces. Le championnat du monde de pêche au coup organisé sur les canaux du département est aussi le fruit d'une forte mobilisation de l'AAPPMA de Béthune, ce qui prouve que le local contribue au rayonnement départemental, national voire international du loisir pêche.

La Fédération, les associations et leurs Ateliers Pêche Nature se sont engagés depuis quelques années en faveur d'une gestion plus sobre de la ressource en eau et piscicole. Tous à travers leurs pratiques et positionnements parviennent à une maturité de connaissance des milieux. Les pêcheurs associatifs, de plus en plus, contribuent à la prise de conscience des mesures indispensables à une politique de l'eau renouvelée, en y intégrant le grand cycle de l'eau. La pêche ne peut être ignorée, ne doit pas être écartée des réflexions d'aménagement, des axes de développement de notre territoire car elle est le miroir de notre rapport à la nature et un thermomètre de l'état de nos cours d'eau et de leurs biodiversités.

Sommaire

4 ZOOM sur Frévent

6 Loisir Pêche

6 - 7 La Pêche : Un Équilibre entre Passion et Responsabilité Environnementale

8 - 9 Les compétitions de Pêche : Une Impulsion pour l'Économie Locale et le Renforcement du tissu associatif

10 - 11 Les Pêcheurs engagés pour la Biodiversité

12 - 13 Une politique départementale renforcée

14 - 15 Les bénévoles, acteurs essentiels de l'entretien des milieux

16 - 17 Pêche Passion : une stratégie nationale pour valoriser notre loisir

18 - 19 La Pêche en un Clic !

20 - 21 De la classe à la rivière : il n'y a qu'un pas

22 Environnement

22 - 23 Restauration écologique : rétablir le fonctionnement naturel du milieu !

24 - 25 Gestion concertée des usages : l'exemple de la Petite Sensée

26 - 27 Zoom sur le brochet : Création d'une frayère éso-cyprinicole

28 - 29 Post-crués : les travaux de reprise

30 - 31 Zoom sur les Ballastières d'Aire-sur-la-Lys

32 - 33 La mutualisation des compétences

34 Suivis scientifiques

34-35 La science au service de la Biodiversité

36-37 Les Grands Migrateurs sous haute surveillance

38 Le Saumon atlantique, patrimoine en danger

39 Sensibiliser par l'événement

40 Économie

40-41 Chiffres clés

42-43 Bilan financier



La PÊCHE, un allié du *tourisme durable* !

L'exemple de Frévent

Avec le Plan « Destination France »¹, le gouvernement français souhaite faire du pays la première destination mondiale du tourisme durable d'ici 2030. La pêche de loisir a des outils et des atouts pour l'aider à y parvenir.

Depuis 2023, un partenariat entre la Commune de Frévent, l'AAPPMA locale et la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a vu le jour, transformant la rivière Canche en une destination de choix pour les amateurs de pêche. Ce projet ambitieux a pour objectif de développer une offre de pêche de qualité, accessible à tous, tout en préservant et sensibilisant le public à la biodiversité aquatique.

LES FRANÇAIS EN QUÊTE DE NATURE

Nichée au cœur du Ternois, la petite commune de Frévent offre un cadre de vie paisible, agrémenté de commerces de proximité qui répondent aux besoins quotidiens de ses habitants. Dans un contexte où les Français recherchent de plus en plus des activités en pleine nature, la Commune a su tirer parti des atouts du loisir pêche pour dynamiser son économie locale. En surfant sur la tendance du tourisme vert, Frévent s'inscrit dans une démarche de slow tourisme, qui prône la découverte des territoires à un rythme apaisé. Ce mouvement encourage les visiteurs à privilégier des séjours courts, à consommer localement, à utiliser des modes de transport non polluants, et à explorer des lieux moins fréquentés, tout en recherchant des coins tranquilles propices à la détente. La pêche de loisir s'inscrit parfaitement dans cette philosophie.

UN SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

Au-delà de l'engagement en faveur d'un tourisme de proximité et de nature, la pêche de loisir représente également un levier de soutien pour les collectivités dans le réaménagement des territoires. Grâce à plusieurs partenaires comme la Région, le Département, la FNPF et à la vente de cartes de pêche, des fonds sont mobilisés pour restaurer les espaces naturels et aménager durablement les sites de pêche. Ce travail collectif, initié par les associations locales de pêche et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale vise à promouvoir un loisir pêche de qualité. Les projets de rénovation s'appuient sur des principes de respect de la nature, intégrant des éléments tels que le génie végétal, des sentiers pédagogiques, et des infrastructures accessibles à tous. A noter que la Fédération a également entrepris des contacts avec l'Office de tourisme Arras Pays d'Artois afin de participer aux contrats destination.

S'APPUYER SUR LES ACTEURS LOCAUX

Le développement du loisir pêche a également permis au camping de Val du Ternois de renouer avec une nouvelle clientèle. De nombreux visiteurs viennent désormais dans cet établissement pour acquérir leur carte de pêche, qu'elle soit saisonnière (hebdomadaire ou journalière pour les courts séjours) ou annuelle. Cette dynamique contribue



à renforcer l'attractivité de la région et à diversifier l'offre touristique.

LA PRATIQUE DU NO KILL : UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

La pratique du no kill, qui consiste à relâcher les poissons après leur capture, s'impose comme un atout majeur pour le développement du tourisme pêche en eau douce.

De nombreux pêcheurs, notamment ceux qui pratiquent la pêche sportive, recherchent des destinations où cette approche est encouragée. En



Un partenariat en faveur d'un développement durable du territoire.

favorisant la remise à l'eau des prises, le no kill attire un public plus large, y compris des pratiquants soucieux de l'environnement, qui privilégient les lieux respectueux de la biodiversité. En permettant aux poissons de grandir et de se reproduire, cette pratique favorise également la présence de spécimens plus gros et plus nombreux, améliorant ainsi l'expérience de pêche. Les sorties deviennent plus attrayantes pour les visiteurs, renforçant l'image de la destination.

En 2023, la Fédération a donc développé le premier parcours fédéral no kill de la commune, un projet qui sera rejoint en 2025 par une grande partie du linéaire du parcours de l'AAPPMA de Frévent. Ce partenariat exemplaire illustre comment la pêche de loisir peut devenir un vecteur de développement durable, alliant plaisir, respect de l'environnement et dynamisme économique. La ville de Frévent se positionne ainsi comme une nouvelle destination pour les amateurs de pêche en quête d'authenticité et de nature préservée.

L'entretien du site est assuré en partenariat avec le syndicat Mixte Canche Authie (SYMCEA), l'AAPPMA locale et les équipes de la Fédération. Sur site, plusieurs gardes-pêche particuliers bénévoles réalisent un contrôle régulier afin de s'assurer du bon respect de la réglementation mise en place sur ce linéaire accessible à l'ensemble des détenteurs d'une carte de pêche réciprocaire du Pas-de-Calais ou interfédérale. N'hésitez pas à le découvrir sur www.peche62.fr



Photo d'une session d'éducation à l'environnement d'une classe du Collège de Frévent dans le cadre des projets Fenêtres sur l'Eau.

UNE AIRE EDUCATIVE FLUVIALE

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative. Dans le cas présent, le projet est soutenu par Édouard Canlier, professeur de Sciences de la vie et de la terre, et son collègue fréventin. L'établissement ne se trouve qu'à quelques mètres de la rivière Canche. Les élèves – une classe de 4e avec des élèves de SEGPA ainsi que le club nature – pourront y développer des actions de développement durable. Le projet est soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, en collaboration avec la Fédération de pêche, l'UFBAP (Union des Fédérations du Bassin Artois-Picardie) et la ville de Frévent. Depuis plusieurs années, une aire équivalente, terrestre, a été créée près de l'ancienne voie ferrée.

¹ « Destination France » - Plan de reconquête et de transformation du tourisme présenté fin 2021 qui prévoit 1,9 milliard d'euros de crédits, dont 70 millions pour le Fonds tourisme durable.

LOISIR PÊCHE

Avec 1,5 million d'adeptes en France, la pêche de loisir constitue l'un des réseaux associatifs indépendants le plus maillé en France. Elle favorise l'attractivité des territoires en répondant à une mission confiée par le législateur : développer une pratique démocratique tout en préservant les milieux aquatiques.

La pêche de loisir est un partenaire incontournable des pouvoirs publics qui lui ont confié ses missions d'intérêt général : surveiller, connaître, protéger, transmettre, partager et développer l'exercice de la pêche.



+ de 1 000
bénévoles



72
AAPPMA

La Pêche : Un Équilibre entre *Passion* et *Responsabilité Environnementale*

DES ACTIONS AU CŒUR DES TERRITOIRES

Chaque année, la Fédération, en collaboration avec ses partenaires financiers et techniques ainsi que les bénévoles des AAPPMA, organise diverses activités à travers tout le département. Ces animations incluent des événements de pêche (initiations, rencontres, concours...), des actions de sensibilisation pour le grand public et des programmes d'éducation à l'environnement notamment auprès des établissements scolaires grâce à son agrément académique. Elle s'assure d'intervenir au moins une fois dans chacun des bassins* du territoire.

PRÈS DE 2000 PERSONNES SENSIBILISÉES À L'ENVIRONNEMENT EN 2024

La Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique accompagnée des AAPPMA est engagée dans une démarche d'éducation à l'environnement durable et à une pêche responsable, basée à la fois sur la connaissance de la faune, de la flore aquatique, du fonctionnement des écosystèmes et sur une profonde expérience et expertise technique. Chaque année, près de 2 000 personnes sont ainsi sensibilisées.

En concertation avec les enseignants, Thomas Morin de la Mare, salarié diplômé de l'animation et de l'encadrement intervient dans les écoles, collèges et lycées pour aborder de manière concrète les notions relatives aux milieux aquatiques. Ces interventions s'opèrent par le biais d'une convention nationale avec le ministère de l'Éducation nationale et de conventions avec les inspections académiques.

La Fédération participe également à de nombreuses manifestations grand public comme la Fête du Parc, rendez-vous incontournable de la rentrée, fête gratuite et accessible à tous, qui permet aux visiteurs de découvrir les richesses naturelles, culturelles et gastronomiques des Caps et Marais d'Opale !

Quant à la Maison de la Pêche et de la Nature, elle permet d'initier et de faire connaître le bon fonctionnement du milieu aquatique et la biodiversité piscicole par le biais d'une vingtaine d'animations pêche par an, encadrées par Frédéric Cohen-Solal, animateur diplômé BPJEPS Pêche, accompagné d'Adrien Hetroit, agent de développement.

*Le bassin versant est un territoire géographique bien défini : il correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine

BILAN DES ANIMATIONS 2024

Au total, la Fédération a organisé ou participé à 58 événements en 2024, répartis de la manière suivante :

- 12 interventions auprès des scolaires
- 17 actions de sensibilisation à l'environnement
- 23 animations pêche
- 6 chantiers participatifs.

La Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique joue un rôle moteur dans la promotion de la pêche et la sensibilisation à la préservation des écosystèmes aquatiques. En accompagnant les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), la Fédération s'engage à former et à initier de nouveaux passionnés à la pratique de la pêche, tout en leur inculquant l'importance de la protection des rivières.

Ces initiatives d'initiation à la pêche et d'actions de sensibilisation visent à rendre les AAPPMA autonomes. En leur fournissant les outils et les compétences nécessaires, la Fédération permet aux associations volontaires de devenir des acteurs à part entière de la sensibilisation au milieu aquatique. L'objectif est clair : démultiplier la présence du réseau associatif et renforcer sa reconnaissance en tant qu'interlocuteur privilégié pour la découverte et la protection des milieux aquatiques.

En organisant des ateliers, des sorties de pêche et des événements éducatifs, la Fédération contribue à éveiller les consciences sur les enjeux environnementaux liés à la pêche et à l'entretien des rivières. Ces actions favorisent non seulement la transmission de savoirs, mais aussi le développement d'une culture de

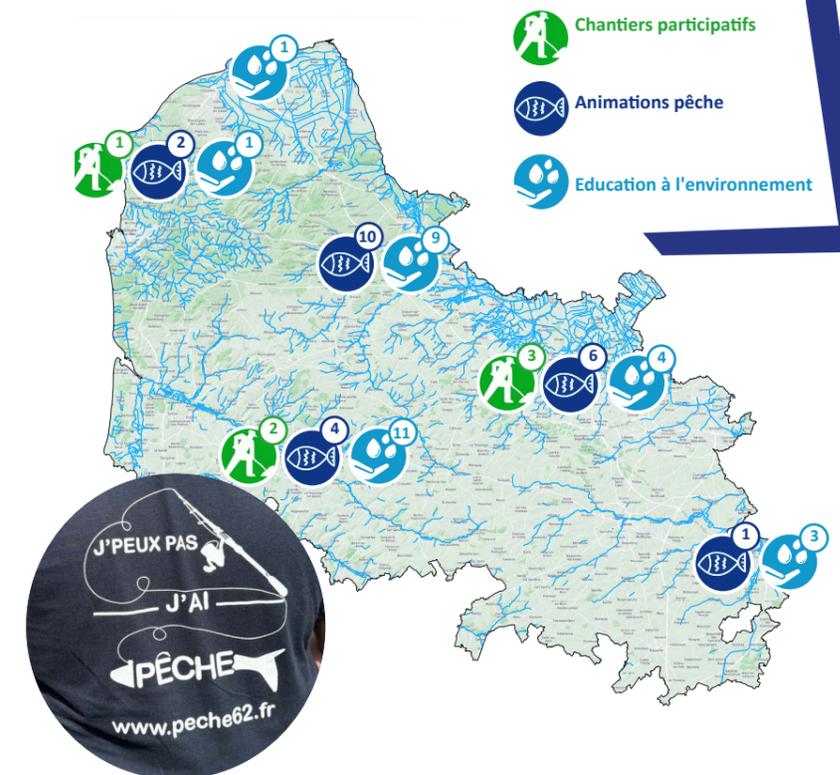
respect et de préservation des ressources naturelles. Ainsi, grâce à l'engagement de la Fédération du Pas-de-Calais, les AAPPMA sont en mesure de devenir des relais efficaces de sensibilisation, permettant à un public toujours plus large de découvrir les richesses du milieu aquatique tout en participant activement à sa protection. Ce modèle d'accompagnement et de formation constitue une véritable dynamique pour l'avenir de la pêche et de la préservation des rivières dans la région.

LE SALON DE LA PÊCHE À LA MOUCHE

La Fédération s'engage également auprès des partenaires associatifs pêche et notamment les Clubs Mouche du territoire avec un événement désormais devenu phare,

EXPOSITION MARIN D'EAU DOUCE

Depuis 2019, la Fédération met à disposition de Marais, Centre de découverte de la Pêche en Mer, une exposition interactive sur les Poissons Migrateurs. Saviez-vous que le Saumon Atlantique remonte dans les rivières du Pas-de-Calais pour se reproduire ? Mais quel est donc cet animal étrange et préhistorique qu'est la lamproie ? Pourquoi l'Anguille est-elle aussi mystérieuse ?... Autant de thématiques auxquelles vous trouverez réponse grâce à l'exposition Marins d'eau douce, les poissons migrants du Bassin Artois-Picardie à Marais à Etaples. Grâce à cette exposition financée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la Région et la FNPF, en 2024, 47 803 visiteurs et 8 592 scolaires ont pu découvrir le rôle du réseau associatif pêche dans la protection de ces espèces emblématiques.



Chantiers participatifs

Animations pêche

Education à l'environnement

le Salon de la Pêche à la Mouche. Cet événement solidaire ne serait pas possible sans la participation de près d'une centaine de bénévoles le jour J. Il reflète l'engagement des pêcheurs pour faire découvrir leur passion tout en transmettant leur savoir du milieu aquatique. En effet, en plus des exposants halieutiques, la manifestation regroupe divers acteurs environnementaux et des ateliers de sensibilisation.

A noter cette année, la présence exceptionnelle de Grégoire Juglaret, un des piliers de l'équipe de France de Pêche à la mouche championne du monde.

Une aventure possible grâce aux Club Mouche62, Passion Pêche Mouche et les Moucheurs des 7 Vallées !



1 963
PERSONNES
SENSIBILISÉES



58
ÉVÉNEMENTS

Les compétitions de Pêche : Une Impulsion pour *l'Économie Locale et le Renforcement du tissu associatif*

L'année 2024 a été l'occasion d'un renouvellement des formats des concours de pêche proposés par la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ou des AAPPMA du réseau. Mise en avant de nouvelles techniques, valorisation du territoire, et appel à participation à l'acquisition de données sur les populations piscicoles, les compétitions ont le vent en poupe.



Concours Float Tube à Palluel 2024
99 captures sur la journée : 45 brochets, 37 perches,
11 sandres et 6 silures,

SOUTENIR LA PRATIQUE

Dans un contexte où la préservation de l'environnement en adéquation avec le développement des activités locales de loisir est essentielle, l'organisation d'un concours de pêche aux leurres en no-kill se présente comme une initiative prometteuse.

En effet, ce type d'événement ne se limite pas à la passion de la pêche, mais s'inscrit également dans une démarche visant à revitaliser le tissu associatif et à mettre en valeur le patrimoine piscicole d'un territoire.

Ainsi en 2024, l'équipe du pôle développement de la Fédération a proposé un nouveau concours de pêche embarqué en binôme sur le Marais Audomarois. Pour cela, l'équipe a mis en place des partenariats avec l'AAPPMA gestionnaire du lot de pêche, les prestataires de service locaux comme *Au Bon Accueil* (qui a assuré la restauration et la location de barques électriques) et les élus du canton. Cet événement a été l'opportunité de mettre en avant la valeur halieutique du Marais Audomarois et de nous faire connaître au-delà du département grâce à des participants venus de toute la Région Hauts-de-France. Le concours a d'ailleurs affiché complet avec 40 compétiteurs, tous récompensés grâce à un accompagnement des détaillants de pêche voisins. A noter que l'organisation de ce concours a également été soutenue par l'Association Norra Fiskare qui a mis à disposition une application dédiée à la gestion des



Photo de groupe du Concours Carna Embarqué 2024

captures le jour du concours pour l'affichage de résultats en direct.

PROTÉGER LE BIEN COMMUN

Outre participer au rayonnement halieutique et économique de la commune sur laquelle se situe le concours, les concours fédéraux en no-Kill (remise à l'eau obligatoire du poisson) participent à la sensibilisation des participants et du grand public.

En effet, la pratique du no-kill avec l'utilisation de leurres artificiels laisse la possibilité aux poissons d'accomplir la totalité de leur cycle biologique. En d'autres termes, cette pratique favorise la présence de spécimens plus gros et plus nombreux. Or, les gros brochets produisent plus d'œufs et sont donc susceptibles d'être à l'origine de plus de juvéniles. A titre d'exemple, un brochet de 50 cm va produire en moyenne 18 000 œufs contre 78 000 œufs pour un brochet de 80 cm (plus de 4 fois plus !).

RECUEILLIR DES DONNÉES SCIENTIFIQUES

Un atout insoupçonné des concours de pêche est la possibilité de recueillir de la donnée scientifique. Toutes les captures réalisées dans le cadre du concours sont identifiées et mesurées. La présence d'espèces piscicoles de différentes classes de tailles reste un indicateur sur le bon fonctionnement d'un milieu aquatique et confirme l'efficacité des mesures de protection mises en place à l'échelle du département telle que la double maille de capture pour l'espèce brochet qui a été mise en place depuis quelques années dans le Pas-de-Calais. Pour rappel, seul un brochet mesurant entre 60 cm et 80 cm peut actuellement être prélevé du milieu afin de favoriser les gros reproducteurs et potentiellement favoriser la présence d'un plus grand nombre de juvéniles.

LA PERFORMANCE DANS LA DURÉE

Depuis plusieurs années la Fédération travaille également avec les clubs du département pour organiser des événements spécifiques. C'est notamment le cas de l'Enduro Carpes Fédéral qui est réalisé en partenariat avec le club *Les Carpistes Audomarois* sur le Marais de Contes et qui affiche complet chaque année.

En 2025, la Fédération a choisi d'installer les bivouacs de ce rendez-vous incontournable au Marais de Palluel pour un enduro inédit. Ce choix, pas anodin, a pour objectif de promouvoir la pratique de la carpe en batterie (de jour comme de nuit) auprès de territoires non coutumiers de cette technique de pêche. Une pratique encadrée et réglementée qui ouvre de nouvelles perspectives d'attrait pour l'AAPPMA locale.

SE RENOUVELER

Loin d'être une activité désuète, la pêche a su se réinventer grâce à l'émergence de techniques innovantes et dynamiques qui séduisent chaque jour un nombre croissant de passionnés. Parmi ces nouvelles pratiques, la pêche aux leurres en float tube se distingue. Encore peu répandue dans le Pas-de-Calais, elle offre de nombreux avantages : une approche silencieuse et immersive au cœur des milieux aquatiques, souvent pratiquée en no kill, elle incarne le mariage parfait entre protection de l'environnement et passion pour la pêche.

L'AAPPMA de Palluel a fait le choix audacieux de promouvoir cette technique en s'associant à l'association Norra Fiskare pour organiser une manche du circuit Carna Race 2024. La Fédération a également apporté son soutien à cette initiative unique dans le département. Lorsque l'on évoque le "renouvellement", il est essentiel d'inclure la jeunesse, la future génération de pêcheurs. C'est pourquoi, en 2025, la Fédération mettra en place



Concours Carna Embarqué 2024

des manches du circuit de pêche au coup du Junior Fishing Tour. Ce dernier représente un nouvel espace de rencontre pour les jeunes pêcheurs et pêcheuses ! Fruit d'un partenariat entre la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF), la Fédération Française des Pêches Sportives (FFPS) et le Groupement de l'Industrie Française d'Articles de Pêche (GIFAP), le Junior Fishing Tour propose deux circuits allant des manches départementales aux grandes finales nationales.

Le Pas-de-Calais organisera deux manches de pêche au coup :
- le **mercredi 23 avril 2025** de 14h30 à 18h00 à la Gare d'eau de Béthune et

- le **mercredi 30 avril 2025** de 14h30 à 18h00 au plan d'eau fédéral de Plouvain.

Ces concours sont ouverts à tous les jeunes pêcheurs mineurs. Ce partenariat représente une approche novatrice de la pêche sportive et de loisir, visant à découvrir les talents de demain qui pourraient devenir nos futurs champions !

Les Pêcheurs engagés pour la Biodiversité

Véritables sentinelles des rivières, les 1,5 million de pêcheurs en France sont souvent les premiers à alerter en cas de dysfonctionnement des milieux ou des populations (mortalités, braconnage, blocages...). Cet engagement fait notamment partie de l'ADN des bénévoles et salariés qui s'investissent au quotidien dans la Police de la Pêche.

Le déclin de la biodiversité à une vitesse et à une intensité jamais égalées est scientifiquement prouvé depuis plusieurs années. Les menaces sur l'eau et la biodiversité sont nombreuses et bien souvent liées à l'activité humaine. Face à ce constat, l'État a créé en 2020 un établissement national spécialisé, l'Office français de la biodiversité (OFB), consacré à la protection et à la restauration de la biodiversité en métropole et dans les outre-mer.

LES POLICES DE L'EAU

Les polices de l'eau, qu'elles soient administratives ou judiciaires, ont pour objectifs de préserver ou de retrouver des milieux et une ressource en eau de qualité, mais aussi de concilier les différents usages de l'eau, parfois antinomiques.

Créé au 1er janvier 2020 par la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019, l'Office français de la biodiversité est sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt. Olivier Thibault, ancien directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie en est le directeur général.

L'OFB est au cœur de l'action pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins. Il joue un rôle essentiel pour lutter contre l'érosion de la biodiversité face aux pressions comme la destruction et la fragmentation des milieux naturels, les diverses pollutions, la surexploitation des ressources naturelles, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes ou encore les conséquences des dérèglements climatiques.

Si l'activité de l'OFB est salariée, les agents peuvent compter sur le soutien et l'accompagnement d'une centaine de bénévoles assermentés dans le département pour la Police de la Pêche : il s'agit des Gardes-Pêche Particuliers (GPP) dont 6 sont salariés à la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Ils assurent les infractions par PV. Ils assurent des missions de connaissance, de protection et de mise en valeur du patrimoine piscicole et des milieux naturels aquatiques en coordination avec le pôle technique.

UN APPEL À LA MOBILISATION DE TOUS, L'ÉTAT EN PREMIER LIEU

Vigies des rivières, les 20 000 pêcheurs du Pas-de-Calais sont en veille constante du bon fonctionnement du milieu aquatique et restent l'un des premiers maillons à lancer l'alerte.

Diagnos, comptages et suivis, restauration de la continuité écologique mais aussi réhabilitation des habitats, soutien des espèces en danger... les 72 AAPPMA que compte la Fédération et ses partenaires (État,

Agences de l'eau, OFB, collectivités locales...) se mobilisent chaque jour pour étudier et préserver les poissons migrateurs. Une expertise éprouvée qui permet de mettre en œuvre des mesures concrètes et efficaces pour améliorer la situation de chaque espèce. Le bon respect de cette réglementation adaptée au territoire est alors assuré par les agents assermentés.

SUIVI POLLUTION

La Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique poursuit activement son engagement dans le suivi des pollutions affectant les milieux aquatiques du département. Alors qu'une enquête administrative et judiciaire est toujours en cours pour déterminer les responsabilités liées à un foyer de pollution identifié sur la Liane, des mesures concrètes sont mises en place pour évaluer l'impact sur l'écosystème local.

Dans ce cadre, la Fédération a réalisé des inventaires types *Vigitruite* en amont et en aval du site pollué. Ces analyses visent à juger la recolonisation du milieu aquatique et à comprendre comment les espèces s'adaptent ou réagissent à la pollution. Cependant, les premiers résultats de ces études ne sont pas très encourageants. Les données recueillies indiquent un mauvais recrutement des populations piscicoles, ce qui soulève des inquiétudes quant à la santé des écosystèmes aquatiques. Ce constat est exacerbé par les inondations survenues en novembre et janvier derniers, qui ont également eu un impact significatif sur la biodiversité locale. Les conditions hydrologiques extrêmes ont pu aggraver les effets de la pollution, rendant la recolonisation encore plus difficile pour les espèces affectées.



EN 2024, 55 PV ONT ÉTÉ DRESSÉS PAR LE RÉSEAU ASSOCIATIF

Rappel : interdiction de la pêche dans les fosses de dissipation. Pêcher dans un lieu interdit est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

RÉGULATION DU CORMORAN

Le Conseil d'État a rendu une décision historique donnant raison à la Fédération Nationale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FNPF) et à son réseau, qui demandaient le retour de la « régulation » du grand cormoran, en raison de son impact sur les peuplements piscicoles. Ainsi les comptages de cormorans ont repris dans le Pas-de-Calais en vue d'établir un nouvel arrêté.



5145 PERSONNES CONTRÔLÉES VIA VIGIPECHE



255 SORTIES FÉDÉRALES



130 GARDES PÊCHE ASSERMENTÉS



12 GARDES PÊCHE EN COURS DE FORMATION

LA RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

La Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique compte une équipe de 5 agents de développement qui assurent des missions de surveillance et de sensibilisation à la réglementation pêche dans le Pas-de-Calais. Répartis par territoire, ils sont les interlocuteurs privilégiés des bénévoles assermentés.



Thomas Morin de la Mare,
Réfèrent Territoire du Calais et du Boulonnais
Tél : 07.68.44.91.80
Mail: thomas.morin-de-la-mare@peche62.fr



Frédéric Cohen-Solal,
Réfèrent Hem et Aa
Tél : 06.24.18.10.08
Mail: frederic.cohen-solal@peche62.fr



Adrien Hetroit,
Réfèrent Lys, Bassin Minier
Tél : 06.24.18.10.48
Mail: adrien.hetroit@peche62.fr



Frédéric Terrier,
Réfèrent Canche - Authie - Scarpe
Tél : 06.24.18.10.36
Mail : frederic.terrier@peche62.fr



Raphaël Decrawer
Sites fédéraux, Marais Audomarois
Tél : 06.01.01.21.75
Mail : raphael.decrawer@peche62.fr

Une politique départementale renforcée !

Nous devons mutualiser nos compétences pour mobiliser les usagers vers une politique de l'eau volontariste, ambitieuse et dotée de moyens propres, mais également impulser la prise de conscience collective de l'Eau comme bien commun vital.

EDEN62

Chaque année, des espèces disparaissent, d'autres voient leur condition se détériorer au point d'être menacées d'extinction... La pollution, la croissance urbaine, la déforestation, l'agriculture intensive, l'industrialisation... sont autant de facteurs qui fragilisent l'équilibre de la planète et portent atteinte à la biodiversité. Le Département du Pas-de-Calais, conscient de ces enjeux environnementaux, se mobilise depuis de nombreuses années pour mettre en œuvre des actions qui visent à préserver son patrimoine naturel. C'est en ce sens qu'il a confié la gestion de ses Espaces Naturels Sensibles (ENS) au Syndicat mixte Eden 62 depuis 1993. Près de 130 agents œuvrent quotidiennement pour protéger, aménager ces espaces naturels et sensibiliser la population afin que la préservation de ces coins de nature deviennent, autant que possible, une priorité pour chacun.

UN ENJEU COMMUN : LA PRÉSERVATION DES MILIEUX

À l'instar de la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique avec les milieux aquatiques, Eden62 s'engage activement dans la protection des Espaces Naturels Sensibles à travers des suivis rigoureux. Chaque espace bénéficie d'un plan de gestion, similaire à ceux élaborés par le réseau associatif pêche dans le cadre des plans de gestion piscicole, garantissant une approche structurée et scientifique.

La collaboration entre nos deux entités repose sur la collecte de données scientifiques précises concernant la faune et la flore, mais elle ne s'arrête pas là. La sensibilisation du public est tout aussi cruciale. Alors que la protection par l'isolement était autrefois la norme, l'accent est désormais mis sur l'information et la surveillance. Les gardes-nature et les gardes-pêche particuliers jouent un rôle clé dans cette dynamique, veillant à la sécurité des promeneurs et des pêcheurs et au respect des réglementations.

Ensemble, nous mobilisons les citoyens pour qu'ils s'engagent activement dans la préservation de notre patrimoine naturel, un enjeu vital pour l'avenir de nos écosystèmes aquatiques.



APPRENDRE AU FIL DE L'EAU

Les notions de protection de l'environnement et de développement durable ne peuvent se faire qu'avec la sensibilisation des générations actuelles et futures. C'est pourquoi, Eden 62, s'est aussi entouré d'une équipe d'animateurs nature chargés de faire vivre l'expérience de nature au grand public et aux plus jeunes pour mieux la comprendre. Chaque année, Thomas Morin de la Mare accompagne plusieurs animations d'Eden62 afin d'approfondir le volet connaissance piscicole des ateliers proposés. Ces projets visent à découvrir une espèce ou un milieu, comprendre le mode de vie d'une espèce ou encore l'évolution d'un milieu et enfin agir pour leur préservation.

Ces actions prennent différentes formes : journée d'animations gratuites sur inscription, exposition, accompagnement scolaire... Ces interventions possibles sur l'ensemble du département reposent essentiellement sur des sessions participatives. Ils encouragent l'apprentissage par l'action, en petits groupes, avec des informations concrètes, un questionnaire ouvert et un enseignement par des professionnels de l'environnement.

LA PÊCHE SUR LES ENS

Depuis plusieurs années, la Fédération du Pas-de-Calais pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique travaille avec les services d'Eden62 afin de permettre la pratique de la pêche sur les Espaces Naturels Sensibles dits ENS. Avoir la possibilité de pêcher sur ces sites constitue une opportunité précieuse pour les pêcheurs. Ces zones protégées sont des refuges pour une biodiversité riche, permettant aux pêcheurs de profiter d'écosystèmes sains où les populations de poissons et d'autres espèces aquatiques sont souvent mieux préservées. Ainsi, ces espaces favorisent une prise de conscience des enjeux environnementaux et encouragent des pratiques de pêche durables avec une réglementation adaptée soutenue par les usagers.

De plus, les ENS, souvent moins fréquentés, garantissent une expérience de pêche plus sereine et authentique. Les pêcheurs peuvent ainsi s'immerger dans des paysages naturels préservés, loin de la pollution et du tumulte urbain. En outre, pêcher dans ces zones contribue à la gestion durable des ressources aquatiques. Les données recueillies lors de ces activités aident à mieux comprendre les écosystèmes et à adapter les pratiques de gestion. En somme, la possibilité de pêcher dans des Espaces Naturels Sensibles est une chance qui allie plaisir, respect de l'environnement et engagement pour la préservation des écosystèmes aquatiques.

Au total, 5 Espaces Naturels Sensibles sont actuellement ouverts à la pêche dans le Département du Pas-de-Calais, à savoir les Glaisières de Nesles, la Poudrière d'Esquerdes, le Romelaëre, le bois des Hautois et l'étang de Bellenville (Petit Sailly). D'ici 2025, de nouveaux usages devraient apparaître sur des sites d'exception avec une régulation de la pression de pêche notamment sur l'étang du lac Bleu à Roeux où la pratique de la pêche en float-tube sera ponctuellement autorisée par le biais du système d'inscription resa.peche62.fr. Cette autorisation est l'aboutissement d'un travail de partenariat initié depuis 3 ans avec les gestionnaires d'Eden62. Ancienne carrière de craie exploitée de 1920 à 1975, le lac bleu fut ensuite acheté par le Conseil départemental. En 1990, la baignade est interdite pour des raisons de sécurité et de salubrité.

Le lac bleu est un réservoir d'eau potable pour les populations voisines. En 2004, des travaux sont entrepris afin de rendre au site son aspect naturel. Aujourd'hui, l'endroit a donc retrouvé une certaine tranquillité, le retour du triton palmé et du chevreuil en sont les témoins. Le site accueille d'ores et déjà un club de plongée et des sessions d'entraînement pour la gendarmerie et les centres de secours à proximité. Le loisir pêche représentera donc dès septembre 2025 une nouvelle opportunité de découverte de ce site. La mise en place d'une réglementation adaptée aux différentes pratiques a permis également d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration notamment avec les plongeurs qui, par le biais de photos subaquatiques, contribuent à l'apport de données sur les populations piscicoles présentes sur le site. Ainsi, l'anguille européenne, la carpe, le brochet ont pu être identifiés dans diverses classes de tailles sur site notamment des juvéniles de brochets ce qui permet de confirmer le bon fonctionnement naturel de l'étang.

DÉFI BIODIV'62

Depuis trente ans, le Conseil Général du Pas-de-Calais puis le Conseil Départemental mène une véritable politique environnementale. En créant notamment Eden 62 devenu par la suite un syndicat mixte, la collectivité s'est engagée dans la protection, la gestion, l'accessibilité des Espaces Naturels Sensibles.

En 2018, le Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles se penchait déjà sur la biodiversité en diagnostiquant des enjeux prioritaires de préservation des milieux humides.

Si la nature est belle dans le Pas-de-Calais, de la Côte d'Opale au Bassin minier, entre falaises, marais, bocage et terriils, elle est aussi très fragile. La collectivité a donc voulu inscrire dans le marbre du Pacte des solidarités territoriales la préservation de la biodiversité, au même titre que la préservation de l'air, de l'eau. L'assemblée départementale a donc adopté un plan d'actions baptisé Défi Biodiv'62, un plan d'actions pour la biodiversité ordinaire et extraordinaire du département. Ce plan d'actions adopté par le Conseil Départemental en juin 2023 est destiné à protéger et à développer la biodiversité qu'elle soit ordinaire ou exceptionnelle. Renaturation des délaissés routiers, protection et gestion durable des

Espaces Naturels Sensibles, soutien aux communes, aux associations, aux collèges, entretien et aménagement de sentiers de randonnée, notamment sur d'anciennes voies ferrées... sont autant d'initiatives qui s'étaleront jusqu'en 2027.

« Pour la préservation des ressources essentielles que sont l'air, l'eau et la biodiversité, nous sommes tous concernés, à la ville comme à la campagne, et le Département du Pas-de-Calais prend sa bonne part car préserver l'air, l'eau et la biodiversité est un enjeu déterminant pour l'avenir, sur tous les plans : environnemental bien sûr, mais aussi touristique, économique, social, sanitaire. »

Jean-Claude Leroy, Président
Département du Pas-de-Calais



Alexandre V.



144
OPÉRATIONS
D'ENTRETIEN
DES AAPPMA



197
JOURS
D'ENTRETIEN
PARCOURS
FÉDÉRAUX

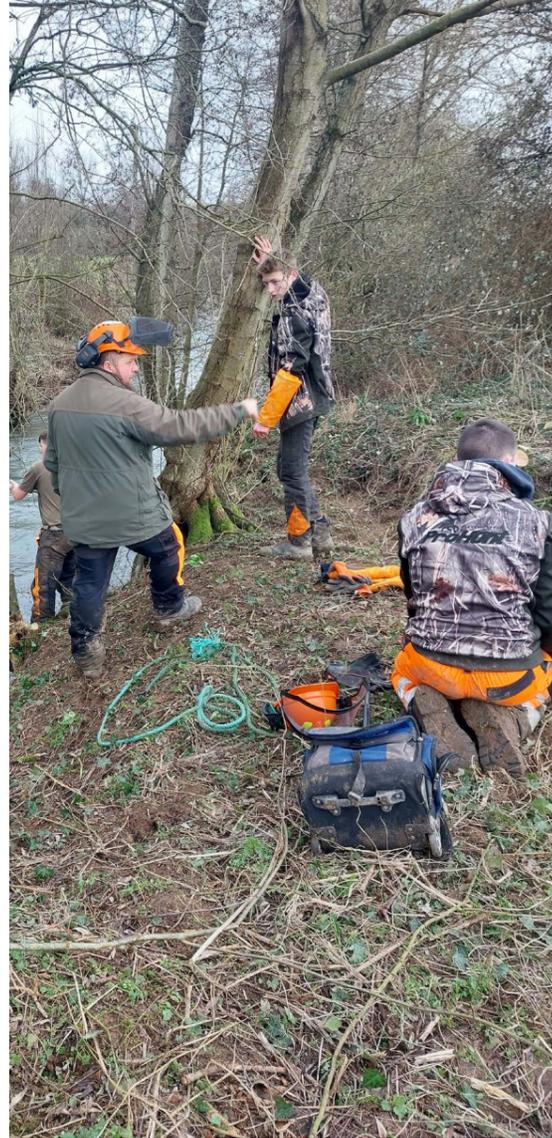


6
CHANTIERS
PARTICIPATIFS

Les bénévoles, acteurs essentiels de l'entretien des milieux

Chaque année, les bénévoles interviennent dans le cadre d'actions participatives.

A l'heure où la préservation des milieux naturels est un enjeu primordial, le réseau associatif du loisir pêche se distingue par son engagement bénévole en faveur de la gestion durable des milieux aquatiques. À travers des actions concrètes et des initiatives innovantes, ces passionnés de la pêche, outre leur activité pêche, s'investissent activement pour protéger et restaurer ces écosystèmes fragiles. Cet article explore les différentes facettes de cet engagement, mettant en lumière les projets menés par ces associations et l'impact positif qu'ils ont sur la biodiversité aquatique.



LES PLANS DE GESTION PISCICOLE

Les plans de gestion piscicole sont des documents essentiels qui visent à assurer la durabilité et la santé des écosystèmes aquatiques. Leur objectif principal est de réguler les activités de pêche, de protéger les habitats aquatiques et de promouvoir la biodiversité. En intégrant des stratégies de gestion adaptées, ces plans permettent de concilier les besoins des pêcheurs, des communautés locales et de la conservation de la nature.

Les bénévoles jouent un rôle crucial dans la construction et la mise en œuvre des plans de gestion piscicole. Leur engagement se manifeste de plusieurs manières. Ils participent à la collecte de données sur les populations de poissons et l'état des habitats. Ces informations sont essentielles pour élaborer des stratégies de gestion efficaces et complémentaires aux suivis scientifiques réalisés par le pôle technique de la Fédération. A noter que les bénévoles des AAPPMA, sont souvent à l'avant-garde des efforts de sensibilisation, organisant des rencontres et des événements pour informer leurs adhérents voire leurs élus locaux sur les enjeux de la pêche durable. Les bénévoles s'impliquent également dans la mise en œuvre des actions prévues dans les plans de gestion, que ce soit par des opérations de nettoyage des rivières, des programmes de replantation

ou des initiatives de surveillance. Enfin, leur engagement favorise également le renforcement des liens au sein des communautés, créant un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective envers les ressources aquatiques. Les plans de gestion piscicole sont donc indispensables pour assurer la pérennité des ressources aquatiques. L'engagement des bénévoles dans leur élaboration et leur mise en œuvre est un atout précieux qui permet de mobiliser les communautés autour de la protection de l'environnement. En 2024, Raphaël Decrawer, agent de développement de la Fédération, a ainsi accompagné 5 AAPPMA dans leurs projets.

ENTRETIEN

Depuis plusieurs années le réseau associatif pêche et notamment la Fédération développe une politique d'acquisition foncière et/ou de conventionnement afin d'augmenter l'offre de pêche de loisir dans le département. Aujourd'hui, la Fédération compte ainsi 8 parcours fédéraux en 1ère catégorie et 6 plans d'eau fédéraux en 2ème catégorie. Ces derniers sont principalement entretenus par l'équipe du pôle de développement et notamment les 5 agents de développement. L'entretien des sites fédéraux est omniprésent dans les missions des agents de la Fédération. Afin de les accompagner au mieux, la

Fédération a investi dans du matériel type épaveuse et véhicules de transport pour assurer l'entretien (berges des rivières lorsque l'accès du tracteur est possible et berges des étangs). De même, l'équipe peut compter sur le soutien de structures partenaires comme les syndicats de rivière, les lycées professionnels et les bénévoles.

CHANTIERS PARTICIPATIFS

L'engouement est au rendez-vous ! Les bénévoles des AAPPMA et des clubs de pêche sont de plus en plus nombreux à rejoindre les chantiers participatifs proposés par la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Ce partenariat gagnant-gagnant assure une accessibilité de qualité aux pêcheurs tout en bénéficiant du savoir-faire des équipes de la Fédération sur la gestion du milieu aquatique et notamment de la ripisylve, ces bordures végétalisées indispensables au bon fonctionnement des cours d'eau.

Les chantiers participatifs sont également l'occasion d'échanger sur les usages pêche dans le Pas-de-Calais assurant ainsi une remontée d'informations des pêcheurs engagés.

L'engouement est tel que plusieurs AAPPMA ont saisi l'opportunité de développer leurs propres chantiers participatifs à l'image des AAPPMA de Nielles-les-Bléquin et Ouve-Wirquin pour du décolmatage, de Saint-Pol-sur-Ternoise et Houdain pour de l'entretien ou encore de Montreuil-sur-Mer pour le ramassage des déchets... Les chantiers participatifs mettent en exergue la participation active des pêcheurs dans la préservation des zones humides au-delà de l'usage pêche, l'identifiant ainsi parmi les politiques locales comme un gestionnaire privilégié des milieux aquatiques.

HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

Engagée depuis maintenant 8 ans auprès de la Région Hauts-de-France dans le cadre de l'opération Hauts-de-France Propres, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique mobilise les intercommunalités et son réseau associatif (plus de 50% des AAPPMA participent chaque année à l'opération) autour de la thématique gestion des déchets dans le cadre de ces 3 journées de ramassage.

A noter que les bénévoles des AAPPMA se rassemblent également régulièrement pour organiser des journées de nettoyage sur les berges des rivières et les espaces naturels. Ces actions permettent non seulement de ramasser les déchets, mais aussi de sensibiliser le public à l'impact de la pollution sur la faune et la flore locales.

Grâce à l'engagement de la Fédération de Pêche, ces journées sont souvent accompagnées d'ateliers éducatifs sur la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources aquatiques.

En conclusion, l'opération Hauts-de-France Propres est un bel exemple de mobilisation citoyenne, et l'engagement de la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais et ses AAPPMA en est un pilier fondamental tout au long de l'année. Grâce à l'implication des bénévoles, cette initiative contribue à créer un environnement plus propre et plus sain pour tous, tout en renforçant le lien entre les citoyens et leur patrimoine naturel.

Chiffres clés : En 2024, l'opération Hauts-de-France Propres a rassemblé plus de 100 000 participants dont 29 038 participants sur le département du Pas-de-Calais soit 29% de la mobilisation générale régionale !



Le décolmatage est parfois réalisé sur un tronçon de rivière sédimenté afin de recréer des zones de frayères. L'utilisation de râteaux peut être privilégiée dans ce type d'opération afin d'être le moins invasif possible.

Pêche Passion : *Une Stratégie Nationale* pour Valoriser notre Loisir

Si la pêche de loisir en eau douce se distingue par sa richesse et sa diversité, il est désormais crucial de coordonner les actions à l'échelle nationale pour renforcer son attrait. Grâce une politique nationale forte, nous pouvons créer une identité commune, reconnaissable sur l'ensemble du territoire, qui valorise les spécificités locales tout en promouvant une vision collective. Cette démarche permettra non seulement de préserver les ressources aquatiques, mais aussi de fédérer les passionnés autour de valeurs partagées, contribuant ainsi à l'épanouissement d'une communauté de pêcheurs engagés et responsables.



4
PARCOURS
LABELLISÉS



11
HÉBERGEMENTS
LABELLISÉS



1739
KM PARCOURS
RÉCIPROCITAIRES



27
PLANS D'EAU
RÉCIPROCITAIRES



FAIRE DÉCOUVRIR LE LOISIR PÊCHE

Les Maisons Pêche Nature, le plus souvent situées à proximité des sièges de Fédérations départementales de pêche, ont une double mission :

- Au niveau des AAPPMA dont elles accompagnent et coordonnent les actions d'animation, de formation des bénévoles aux techniques d'encadrement des activités halieutiques ainsi que les moyens mis en œuvre. Elles participent également à la création d'outils d'animation et communication ainsi qu'à la concertation régionale sur le développement du loisir pêche.

- Au niveau du public, elles centralisent les demandes d'informations et les dirigent vers les structures compétentes. Elles développent des actions d'éducation populaire de découverte de la pêche et de l'environnement en direction de différents publics, jeunes et adultes en intervenant notamment sur l'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des scolaires dans le cadre du partenariat national FNPF – Ministère de l'Éducation nationale – Ministère de l'Écologie.

Localisée rue des Alpes à Arques, la Maison départementale de la Pêche et de la Nature intervient régulièrement auprès des AAPPMA et des groupes scolaires. Pour cela, elle ne se limite pas à des animations en son siège mais dispose d'une équipe mobile qui anime sur l'ensemble du Pas-de-Calais (plus de 50 animations par an).

LES ATELIERS PÊCHE NATURE

Les Ateliers Pêche Nature aussi connus sous l'acronyme APN sont animés par les bénévoles des AAPPMA. Ils ont vu le jour dans les années 1990, dans le but de sensibiliser le public, en particulier les jeunes, à la pratique de la pêche et à la préservation des milieux aquatiques. Au fil des ans, ces ateliers ont évolué pour s'adapter aux nouvelles attentes des participants et aux enjeux environnementaux contemporains. Initialement, ces ateliers pêche se concentraient

principalement sur l'apprentissage des techniques de pêche. Les animateurs, des passionnés bénévoles, enseignaient les bases de la pêche, comme le choix du matériel, les techniques de lancer et les différentes espèces de poissons. Cependant, avec la prise de conscience croissante des enjeux écologiques, les ateliers ont élargi leur champ d'action. Aujourd'hui, les ateliers pêche nature intègrent des éléments éducatifs sur la biodiversité, la protection des écosystèmes aquatiques et la pratique de loisirs respectueux de l'environnement. Le Pas-de-Calais compte désormais 8 APN dans le département.

FACILITER L'ACQUISITION DE CARTES DE PÊCHE

Globalement, la variété de cartes de pêche correspond aux attentes des différentes catégories de pêcheurs. Cependant, afin de tenir compte des évolutions sociologiques ainsi que des modes de consommation des loisirs, plusieurs produits ont été conçus et la distribution de cartes de pêche s'est amplement modernisée notamment avec la possibilité d'acheter en ligne sur www.cartedepeche.fr. Cette prouesse technique va plus loin que la simple distribution d'un document obligatoire puisqu'elle associe e-adhésion, services pratiques et actualités du monde de la pêche. Ce service est complémentaire aux dépositaires "physiques".

Ainsi en 2024, ce sont près d'une dizaine de revendeurs de cartes de pêche qui ont été créés.

UN RÉSEAU DE SITES DE PÊCHE ADAPTÉS

La société a évolué dans sa façon de pratiquer les loisirs. Ses attentes résident dans le besoin d'immédiateté, le désir de réussir rapidement, la recherche d'encadrement, de confort et de sécurité. Afin de répondre à ces attentes, la FNPF promeut une politique de mise en valeur générale des parcours de pêche.

Elle favorise l'émergence de parcours d'excellence facilitant la promotion et la communication en leur accordant une lisibilité par l'attribution de labels nationaux. Ainsi, depuis 2011, le Comité national de labellisation des parcours de pêche composés d'élus associatifs et de représentants du secteur du tourisme est seul habilité à accorder les labels.

En 2024, la Fédération a ainsi obtenu la labellisation officielle de l'étang fédéral de Plouvain en parcours passion pour la pêche à la carpe. De même, un dossier est en cours de

validation officielle sur la Canche : le parcours grands migrateurs situé à Maresquel, ce qui portera le nombre de parcours labellisés dans le Pas-de-Calais à 4.

LA RÉCIPROCITÉ

Un des enjeux majeurs pour démocratiser l'accès au loisir pêche reste la réciprocité c'est-à-dire la mise en partage des parcours de pêche par les associations. Le pêcheur avec une carte de pêche interfédérale peut élargir son offre de pêche : une carte de pêche unique pour plusieurs parcours identifiés. Plus de 80% du linéaire de pêche départemental est réciprocaire.



La pêche accessible *en un clic*

Accéder à une information claire et rapide est un enjeu majeur pour démocratiser l'accès au loisir pêche.

La communication est un axe de développement cher à la Fédération pour identifier et renforcer le réseau associatif de la pêche. En facilitant l'échange d'informations entre les différentes associations, les acteurs locaux et les passionnés, elle permet de créer une véritable synergie autour de la pratique de la pêche. Une communication claire et accessible contribue à sensibiliser le grand public aux bienfaits du loisir pêche et des missions des AAPPMA, tout en valorisant les initiatives locales. En démocratisant l'accès à l'information sur les événements, les formations et les réglementations, nous pouvons encourager un plus grand nombre de personnes à s'engager dans la pêche, favorisant ainsi une communauté dynamique et responsable, soucieuse de la préservation de nos milieux aquatiques.

RESA.PECHE62.FR

Certains sites de pêche de par leur capacité d'accueil ou leur usage pêche nécessitent une gestion rigoureuse pour garantir un loisir pêche de qualité, respectueux du milieu, accessible au plus grand nombre. Avec l'évolution des technologies et des attentes des usagers, il est apparu essentiel d'adapter les outils de gestion pour répondre à la demande des pêcheurs.

C'est dans ce contexte que le site web de réservation www.resa.peche62.fr se révèle être un atout précieux. L'un des principaux enjeux de la pêche est la durabilité des écosystèmes aquatiques. Les outils de gestion doivent donc évoluer pour intégrer des pratiques responsables. Cela inclut la mise en place de quotas, la régulation des périodes de pêche et la sensibilisation des pêcheurs aux bonnes pratiques. Grâce à cette plateforme numérique, la Fédération peut facilement communiquer ces

informations et s'assurer que les règles sont respectées.

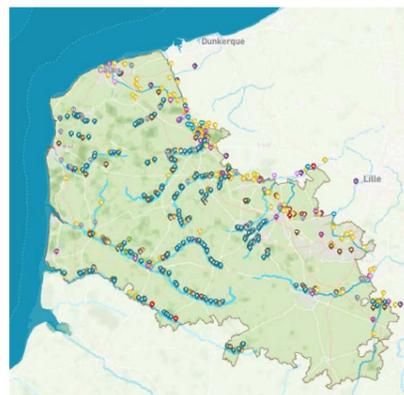
Ainsi, ce nouveau site permet aux pêcheurs de réserver leurs sessions de pêche en ligne, 24h/24. Il simplifie donc le processus d'accès et de réservation aux différents sites de pêche et la possibilité de consulter les disponibilités en temps réel. En d'autres termes, il aide à mieux planifier vos sorties pour une pêche clé en main.

GEOPECHE.COM

Afin de préparer une sortie de pêche, l'accès à des informations précises et à jour est essentiel pour organiser efficacement sa journée. C'est dans cette optique que le site internet geopeche.com se révèle être un outil précieux tant pour les pêcheurs que pour la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Le site geopeche.com offre une plateforme interactive qui permet aux pêcheurs de localiser facilement les meilleurs spots de pêche. Grâce à une carte détaillée, les utilisateurs peuvent identifier les différents plans d'eau et rivières mais également des informations complémentaires telles que les espèces présentes et les conditions de pêche. Cette fonctionnalité est particulièrement utile pour les pêcheurs débutants qui cherchent à explorer de nouveaux lieux ou pour les pêcheurs expérimentés désireux de découvrir des zones moins fréquentées.

De plus, le site permet aux pêcheurs de partager leurs expériences et leurs conseils, créant ainsi une communauté dynamique. Les retours d'expérience des autres utilisateurs peuvent aider à affiner les techniques de pêche et à choisir les meilleurs moments de la saison pour sortir. Pour la Fédération, geopeche.com représente un atout



majeur dans la promotion de la pêche responsable et durable. En effet, en mettant en avant toutes les zones de pêche réglementées et en fournissant des informations concises et claires sur les périodes de reproduction des espèces, le site contribue à sensibiliser les pêcheurs à l'importance de la préservation des milieux aquatiques et au respect des réglementations mises en place. Adrien Hetroit, agent de développement à la Fédération, a pour mission la mise à jour de cet outil devenu incontournable.

Ce site web est rapidement devenu une interface complémentaire au site institutionnel de la Fédération www.peche62.fr sur lequel vous pouvez toujours retrouver les linéaires de pêche mais cette fois à l'échelle locale d'une AAPPMA. Avec l'actualisation de ces outils, la Fédération donne une information

Chaque année, la Fédération répond favorablement aux sollicitations des médias pour des reportages vidéos, presse écrite... afin de sensibiliser le grand public sur la thématique eau.



complète et précise pour une pêche durable.

PECHE62.FR

Depuis quelques années, vous avez également la possibilité d'utiliser un moteur de recherche complet sur le site www.peche62.fr Disponible sur la page d'accueil sous la forme d'un encart carré bleu nommé Où pêcher ? et dans lequel vous pouvez préciser le type de parcours souhaité, le poisson recherché, la

technique de pêche ou encore des spécificités comme la pratique du no kill, la réciprocité ou l'accessibilité. Très pratique pour débiter et découvrir le département selon vos envies, ce moteur de recherche vous mène directement sur une liste de parcours cartographiés prêts à imprimer au besoin.

HELLOASSO.COM

À l'instar de nombreuses associations et Fédérations départementales

de Pêche, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique utilise désormais la plateforme HelloAsso pour annoncer ses événements pêche avec inscription. Depuis sa création en 2009, HelloAsso rassemble les projets et activités de plus de 250 000 associations et a permis à 9 millions de Français d'y prendre part. HelloAsso repose sur un modèle audacieux et solidaire qui lui vaut d'être reconnue ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Simple à utiliser, les médias sociaux facilitent le relai d'information par le biais de messages courts et concis. En plus d'être en lien direct avec les abonnés, nous facilitons et optimisons notre communication en un coup de clic ! Pour ne manquer aucune actualité de la Fédération, suivez-nous sur :

Facebook : [peche62](https://www.facebook.com/peche62)

Instagram : [fdpeche62](https://www.instagram.com/fdpeche62)

Youtube : [@fdaappma62](https://www.youtube.com/@fdaappma62)

LinkedIn : Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

De même, vous pourrez retrouver du contenu sur les missions de la Fédération depuis le compte tiktok [tocieste](https://www.tiktok.com/@tocieste).



76 000 VISITEURS
WWW.PECHE62.FR



7 400
FOLLOWERS



444
FOLLOWERS



4 800
ABONNÉS



+100 ARTICLES
PRESSE

De la classe à la rivière : il n'y a qu'un pas

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa spécialisation dans l'éducation à l'environnement, Thomas Morin de la Mare, diplômé BPJEPS EEDD, continue d'inscrire ses interventions scolaires dans un programme validé par le rectorat de l'Académie de Lille, en étroite collaboration avec les enseignants. Les enjeux environnementaux, en particulier ceux liés aux milieux aquatiques, suscitent une attention croissante parmi les citoyens. Avec un enthousiasme contagieux, Thomas s'efforce de présenter de manière ludique les enjeux cruciaux de la préservation de l'eau et de ses habitants. Il est essentiel que cette prise de conscience ne concerne pas uniquement les jeunes générations, mais également leurs aînés.

La Fédération anime ainsi un vaste réseau qui s'étend des écoles au grand public, en passant par des « ateliers pêche nature ».

Les épisodes pluvieux qu'a connus le département lors de la période hivernale 2023 ont donné tout leur sens aux moyens pédagogiques mis en œuvre par la Fédération. En effet, il est apparu évident qu'évoquer les raisons qui ont conduit à la sortie du lit mineur de bon nombre de rivières ou de fleuves ont été bénéfiques aux personnes ayant assisté aux sensibilisations aux milieux aquatiques. Discuter, échanger sur les causes, les conséquences et les solutions à mettre en place sur ce phénomène qui reste avant tout naturel même à petite échelle reste essentiel.

Au fil des années, la Fédération a su s'entourer d'acteurs clés pour développer des initiatives pédagogiques autour de la thématique de l'Eau. Il est crucial de collaborer avec ceux qui œuvrent pour la préservation des ressources, qu'elles soient halieutiques ou environnementales. Chaque année, l'association met en place des actions en partenariat avec divers acteurs, tels que la CCPL, Eden62, le PNR, la Maison du Marais et bien d'autres.



JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Chaque année, le 22 mars, la Journée Mondiale de l'Eau est célébrée, une initiative lancée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1992. C'est au collège de Frévent que la Fédération est intervenue lors d'une demi-journée riche en échanges et en réflexions.

Les élèves ont eu l'occasion d'explorer les causes de la dégradation de la qualité des masses d'eau, un sujet qui les préoccupe particulièrement. Au cours de cette rencontre, des solutions pour restaurer l'état écologique, physique et chimique de l'eau dans le département ont également été discutées. Les jeunes, conscients des enjeux environnementaux, ont exprimé leur désir d'approfondir leur compréhension des menaces qui pèsent sur les écosystèmes aquatiques et terrestres.

Dans un élan d'engagement écocitoyen, les élèves ont décidé de retracer le parcours d'un déchet se trouvant dans le fleuve de la Canche. Ce projet, qui témoigne de leur volonté d'agir pour la protection de l'environnement, est accessible sur le site internet du collège de Frévent. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large, celle de l'aire éducative fluviale, qui vise à sensibiliser les jeunes générations à la préservation de nos ressources en eau.

DÉVELOPPER DES AIRES ÉDUCATIVES FLUVIALES

Ce nouveau dispositif pédagogique a été mis en place pour sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux liés à leur territoire naturel. Ce projet, qui vise à promouvoir l'écocitoyenneté, a été initié par la Fédération en partenariat avec le collège de Frévent. Il consiste en la création d'une aire éducative fluviale sur les rives de la Canche, à proximité de l'établissement. Les fleuves, véritables corridors entre la terre et la mer, jouent un rôle crucial dans la préservation des écosystèmes. Ainsi, les collégiens seront invités à participer activement à la gestion de cet espace fluvial. Encadrés par leurs enseignants et un animateur spécialisé, ils s'engageront dans diverses actions concrètes, telles que le ramassage des déchets et la plantation de ripisylve.



Ces initiatives visent non seulement à maintenir la bonne fonctionnalité de l'écosystème, mais aussi à réduire l'érosion des berges. Ce projet éducatif s'inscrit dans une démarche participative, permettant aux jeunes de devenir des acteurs de la protection de la nature.

FENÊTRES SUR L'EAU

En 2024, la Fédération a de nouveau proposé des actions dans le cadre de l'appel à projets lancé par son partenaire, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Après le succès de la précédente édition, la Fédération est déterminée à poursuivre cette dynamique positive.

Les projets proposés offrent aux enfants une opportunité précieuse d'acquérir des connaissances et de participer à des activités qui complètent l'enseignement traditionnel.

Ces initiatives permettent d'enrichir le parcours éducatif des élèves en abordant des thématiques environnementales essentielles, quelquefois négligées dans le cadre scolaire classique. L'enthousiasme manifesté par les enfants lors des précédentes éditions a été un véritable moteur pour la Fédération, renforçant sa conviction de l'importance de ces projets. Les retours positifs des enseignants, qui ont salué l'implication et l'engagement de leurs élèves, témoignent également de l'impact significatif de ces actions sur la sensibilisation à la protection de l'environnement. Ainsi, la Fédération s'engage à poursuivre cette aventure éducative, convaincue que chaque projet contribue à former des citoyens responsables et conscients des enjeux environnementaux.



L'aventure continue, promettant encore de belles découvertes et des moments d'apprentissage enrichissants pour les jeunes participants.

du ciel d'un poisson réalisé grâce à une chaîne humaine.

WORLD FISH MIGRATION DAY

La Journée Mondiale pour la Libre Circulation des Poissons Migrateurs est un événement mondial, organisé tous les deux ans par la fondation « World Fish Migration » pour sensibiliser sur l'importance des cours d'eau à écoulement libre et les poissons migrateurs. Cette initiative met sur le devant de la scène un enjeu majeur de nos cours d'eau : la préservation des parcours migratoires des espèces amphihalines, dont le cycle de vie est tout aussi captivant que menacé. Les élèves du collège de Frévent ont eu l'opportunité de participer à cette journée exceptionnelle et laisser leur empreinte en publiant une vue

LES CHIFFRES CLÉS

-  467 PERSONNES SENSIBILISÉES
-  362 SCOLAIRES
-  16 CLASSES SENSIBILISÉES
-  9 ÉCOLES

DES OUTILS PÉDAGOGIQUES EN LIBRE SERVICE

Lors du précédent bilan d'activité, nous vous avons promis la réalisation d'un livret pédagogique pour mieux comprendre l'espèce brochet et le fonctionnement d'un marais. L'édition terminée, près de 4 000 livrets pédagogiques ont été distribués sur le bassin du marais de Contes auprès des écoles et des offices de tourisme notamment mais également sur l'ensemble du département par le biais des événements de sensibilisation. Les livrets plaisent aux petits et grands dès le CE1. Bon à savoir : le document est disponible sur internet et des livrets sont encore disponibles gratuitement au siège de la Fédération.

Devenue établissement à caractère d'utilité publique et association agréée au titre de la protection de l'environnement, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est reconnue comme un gestionnaire privilégié des milieux aquatiques. En effet, la faune piscicole est l'indicateur reconnu de la qualité des milieux et de la biodiversité. Dotée d'une compétence technique, elle mène des actions en faveur des écosystèmes aquatiques au niveau local avec ses A.A.P.M.A, ou de manière plus globale en collaboration avec des partenaires institutionnels ou associatifs.

Marais de Palluel, avant travaux



Restauration écologique : rétablir le fonctionnement naturel du Milieu !

Le Marais de Palluel

CONTEXTE

Niché au cœur de la vallée de la Sensée, l'étang du Grand Clair, situé sur la commune de Palluel, s'étend sur environ 36 hectares au sein d'un vaste complexe marécageux qui inclut également les étangs d'Arleux et d'Ecourt-Saint-Quentin. Ce plan d'eau, prisé pour sa beauté naturelle, est cependant confronté à des défis environnementaux.

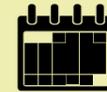
Les vents dominants, qui soufflent régulièrement sur la surface de l'étang, provoquent un important batillage le long des berges, particulièrement sur la berge Nord-Est, où l'érosion progresse de manière inquiétante. Cette partie du plan d'eau présente un aspect artificiel, marqué par l'absence de ripisylve et les vestiges d'anciennes protections, telles que des pontons d'amarrage pour les bateaux de plaisance et autres activités nautiques. Malgré la présence de quelques zones écologiques intéressantes, notamment des roselières sur les hauts fonds, leur superficie reste insuffisante pour répondre aux besoins écologiques de l'étang. Face à cette situation, l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPMA) de Palluel a pris l'initiative de collaborer avec la Fédération Départementale de Pêche et Protection des Milieux Aquatiques du Pas-de-Calais. Des suites de cette collaboration, un projet ambitieux de restauration de la berge Nord-Est, en recourant à des techniques de génie-végétal pour renforcer la biodiversité et améliorer l'écosystème de ce précieux plan d'eau a été lancé.

OBJECTIFS DES TRAVAUX

Les futurs aménagements du plan d'eau du Grand Clair s'articuleront autour de trois objectifs clés. Tout d'abord, ils viseront à préserver et à améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques, garantissant ainsi la protection de cet écosystème fragile. Ensuite, une attention particulière sera portée à l'augmentation des surfaces de reproduction pour le brochet, favorisant ainsi la biodiversité locale. Enfin, la sécurité du public sera une priorité, avec des mesures visant à stabiliser les berges et à les protéger des effets néfastes du batillage. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale de valorisation et de protection de cet espace naturel.



Marais du Grand Clair à Palluel



4 semaines de travaux



FDAAPPMA62
Maîtrise d'ouvrage / Maîtrise d'oeuvre



104 137.32 € TTC
70% AEAP / 30% Région HDF



LES TRAVAUX

En étroite collaboration avec la commune de Palluel, un plan d'action ambitieux a été élaboré pour revitaliser les berges du plan d'eau. Parmi les travaux prévus, on note la suppression des anciennes protections de berge, jugées obsolètes. Pour renforcer la stabilité des rives, une fascine de saule est installée sur 220 mètres linéaires, tandis qu'un terrassement en pente douce est réalisé pour atténuer le batillage. De plus, une géonatte végétalisée sera mise en place sur 125 mètres linéaires, offrant une protection supplémentaire contre les vagues.

LES ATOUTS DE LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

La restauration écologique des berges offre des atouts indéniables pour l'environnement. Des études révèlent qu'en aménageant des pentes douces, la biodiversité aquatique peut augmenter grâce à la création d'habitats propices pour les poissons, les insectes et les amphibiens. Parallèlement, la végétation plantée sur les rives contribue à réduire l'érosion et améliore la qualité de l'eau (réduction des nutriments comme le phosphore et l'azote). Les pentes douces et la végétation stabilisent également les berges, réduisant l'érosion.



GAINS ÉCOLOGIQUES

Pour favoriser la biodiversité aquatique, des godets d'hélophytes seront plantés, servant à la fois de protection pour les berges et de support pour la reproduction des espèces piscicoles, avec une densité de 5 plants par mètre carré, soit un total de 3 925 plants.

Enfin, une zone de frayère sera créée, enrichie de plantations d'hélophytes.

Les travaux prévus promettent des gains écologiques significatifs pour le site. Tout d'abord, ils visent à enrichir la biodiversité en créant des habitats propices au développement d'une multitude d'espèces, allant des poissons aux insectes en passant par les amphibiens. De plus, grâce aux diverses plantations, la diversité floristique du site sera également renforcée.

Les aménagements permettront d'accroître les surfaces de reproduction pour le brochet et d'autres espèces piscicoles, tout en protégeant les berges des effets néfastes du batillage. Enfin, ces initiatives contribueront à améliorer les corridors écologiques, facilitant ainsi les déplacements, l'alimentation et la reproduction des différentes espèces vivant dans les milieux rivulaires. Ces efforts s'inscrivent dans une démarche globale de préservation et de valorisation de la biodiversité locale.

Gestion concertée des usages : l'exemple de la Petite Sensée

Dans la continuité des travaux du Marais de Palluel, la Fédération du Pas-de-Calais est intervenue sur la rivière située au Nord du Marais pour lutter contre l'érosion de berge, susceptible de faire disparaître à terme le chemin de randonnée longeant la rivière.



La rivière de la Petite Sensée, qui prend sa source dans le plan d'eau connu sous le nom de « Vieux Marais » à Arleux, présente des caractéristiques d'écoulement lenticule typiques des cours d'eau de seconde catégorie.

Bien que ses vitesses d'écoulement soient relativement faibles et sa puissance spécifique limitée, l'absence de ripisylve sur la berge droite entraîne une érosion préoccupante de celle-ci. Face à cette situation, la commune de Palluel a fait appel à la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique par l'intermédiaire de l'AAPPMA locale, pour intervenir sur cette érosion qui menace de faire disparaître le chemin de randonnée longeant la rivière. Pour remédier à ce problème, un dossier a été élaboré, proposant une solution technique en génie végétal. Cette approche vise à renforcer la berge tout en apportant une valeur écologique ajoutée et garantissant la sécurité du sentier.

OBJECTIFS DES TRAVAUX

Les aménagements prévus doivent répondre à trois objectifs clés. Tout d'abord, ils doivent garantir une stabilité adéquate de la berge pour assurer la sécurité des usagers. Ensuite, il est essentiel de respecter et d'améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques de la Petite Sensée, en veillant à leur protection. Enfin, ces aménagements doivent également fournir des habitats propices à la vie piscicole.

LES TRAVAUX

Suite à des concertations avec l'AAPPMA et la commune de Palluel (et notamment plusieurs rencontres et présentations des solutions possibles avec le Conseil Municipal), plusieurs travaux ont été décidés pour améliorer la situation de la berge.

Parmi les mesures retenues figurent la suppression des anciennes protections de berge, ainsi que l'installation d'une fascine de saule vivant sur une longueur de 270 mètres linéaires. La berge sera également reconfigurée en pente douce, avec l'ajout d'un géotextile en coco pour stabiliser le sol. Par ailleurs, une ripisylve adaptée, comprenant des espèces telles que le noisetier, le saule et l'aulne, sera plantée pour favoriser la biodiversité.

LE RÔLE DE LA RIPISYLVE

La ripisylve, c'est-à-dire les boisements bordant les cours d'eau, joue de multiples rôles : régulation de la température et dépollution de l'eau, protection des berges, et habitats pour de nombreuses espèces. Un entretien adapté garantit le bon fonctionnement des cours d'eau.

Mais quelle ripisylve privilégier à proximité d'une rivière ? Des essences locales permettent à la fois de stabiliser les berges grâce à un système racinaire profond et favorisant la biodiversité biologique.



Le génie végétal regroupe un ensemble de solutions techniques privilégiant l'utilisation de végétaux vivants.

L'un des arbres typiques des rivières reste l'aulne. Ce dernier a besoin d'eau en permanence. C'est un formidable fixateur de berge avec ses racines ramifiées qui agissent comme un filet en retenant la terre. Un de ses atouts dans le contexte actuel de dérèglement climatique et d'intempéries successives : il supporte très bien les crues. Si son bois pourrit très vite à l'air libre, dans l'eau, il est imputrescible et peut durer des siècles.

Un second arbre à privilégier au bord de la rivière est le saule. Il existe différents types de saules. Ceux que l'on retrouve le plus sont le saule pourpre et le saule blanc. Ce sont des arbres qui résistent bien aux crues également, surtout le saule pourpre. Ils sont très souples et lorsque le courant est trop fort, ils plient sans casser. Utilisés en génie végétal (saule pourpre), ils permettent de fixer rapidement les berges endommagées. En effet une simple branche plantée dans la terre produira très rapidement des racines très solides.



CONCILIER RESTAURATION ET LOISIRS

Des emplacements de pêche clairement délimités ont été créés afin de prévenir le piétinement des plantations dans le cadre de la pratique du loisir. Enfin, le chemin pédestre sera reconstruit et ensemencé avec du ray-grass pour garantir son accessibilité.

GAINS ÉCOLOGIQUES

Les travaux réalisés devraient engendrer plusieurs gains écologiques significatifs. Tout d'abord, ils permettront de reconstituer une ripisylve adaptée le long du cours d'eau. Le développement des parties aériennes et racinaires de la végétation favorisera la création d'abris et de caches pour la faune piscicole.

Ces aménagements contribueront efficacement à l'établissement d'habitats propices à la vie aquatique. Enfin, l'amélioration des corridors écologiques facilitera les déplacements, l'alimentation et la reproduction des différentes espèces animales dépendantes des milieux rivulaires.

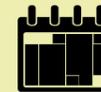


LA RIPISYLVE EST UNE PROTECTION « RAPPROCHÉE » DU COURS D'EAU

LA RIPISYLVE AGIT COMME UN DEPOLLUANT NATUREL DES COURS D'EAU



Petite Sensée à Palluel



3 semaines de travaux



FDAAPPMA62
Maîtrise d'ouvrage / Maîtrise d'oeuvre



90 510.00 € TTC
70% AEAP / 30% Région HDF

Zoom sur le *brochet* : Création d'une frayère éso-cyprinicole

Espèce exigeante sur la qualité du milieu, le brochet régresse dans de nombreux cours d'eau en raison de l'assèchement des zones humides, nécessaires à sa reproduction et à la croissance des juvéniles.

En 2021, la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais a acquis un étang privé, grâce à la fondation F3P et à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Ce site a pour objectif de devenir un espace public dédié à la protection des zones humides tout en favorisant une pratique de la pêche respectueuse et durable.

Situé en bordure de la forêt d'Eperlecques, cet étang a été créé lors de la construction de la route départementale D300. Bien que la date exacte de sa création ne soit pas connue, la mise en service de la route remonte à 1983, ce qui laisse supposer que le creusement de l'étang a eu lieu à la fin des années 70. Actuellement, les berges de l'étang conservent un caractère naturel, avec des zones boisées et une végétation typique des milieux humides.

Sur la berge Ouest, des dépressions humides se forment lorsque les nappes phréatiques sont élevées, créant des habitats propices à la reproduction des poissons. Cependant, ces connexions avec le plan d'eau

principal sont temporaires et ne coïncident pas toujours avec les périodes de reproduction du brochet. De plus, la superficie de ces zones écologiques est relativement faible par rapport à l'ensemble du site, ce qui souligne la nécessité de les étendre pour améliorer la fonctionnalité écologique de l'étang. Dans cette optique, il est essentiel de poursuivre le programme de travaux initié en 2022, visant à accroître significativement les surfaces de reproduction disponibles, notamment en améliorant la connectivité entre le contre-fossé et le plan d'eau.

OBJECTIFS DES TRAVAUX

Les aménagements visent à atteindre trois enjeux majeurs.

Premièrement, ils ont pour but d'accroître la surface de reproduction disponible pour le brochet dans le plan d'eau. Deuxièmement, ces initiatives permettront d'enrichir la biodiversité en favorisant la présence d'amphibiens, d'insectes, de poissons et d'oiseaux.

Enfin, il est essentiel que ces aménagements respectent et

garantissent la protection ainsi que l'amélioration de la fonctionnalité des milieux aquatiques du site.

LES TRAVAUX

Les travaux prévus incluent plusieurs interventions clés. Tout d'abord, il s'agit de décaisser la zone de connexion entre le plan d'eau et le contre-fossé, où un merlon est actuellement présent. Ensuite, le profil du chenal principal de ressuyage est révisé pour améliorer son efficacité. Les berges du contre-fossé sont également retravaillées pour adopter une pente douce de 3H/1V, facilitant ainsi l'accès à la zone. Pour favoriser la reprise de la végétation, quelques godets d'hélophytes sont implantés, tandis que certains arbres sont abattus afin d'augmenter l'ensoleillement des zones aquatiques.

En parallèle, d'autres aménagements sont réalisés pour restaurer la frayère éso-cyprinicole, comme la création de mares et l'installation de débris ligneux. Ces initiatives visent à améliorer l'accueil de la faune terrestre et aquatique, contribuant ainsi à l'augmentation de la biodiversité sur le site.



GAINS ÉCOLOGIQUES

La création d'une frayère éso-cyprinicole (brochet et ses espèces d'accompagnement) représente une initiative cruciale pour la préservation de la biodiversité aquatique. Ce type d'aménagement offre de nombreux gains écologiques, tant pour les espèces piscicoles que pour l'ensemble des

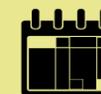
écosystèmes aquatiques. L'un des principaux bénéfices de la création d'une frayère éso-cyprinicole est l'augmentation des populations de poissons. Ces habitats fournissent des conditions idéales pour la reproduction, notamment des substrats appropriés pour le dépôt des œufs et des zones protégées contre les prédateurs. En favorisant la reproduction des cyprinidés, tels que les carpes et les gardons, ces frayères contribuent à la régénération des stocks de poissons, essentiels pour l'équilibre des écosystèmes aquatiques.

Les frayères éso-cyprinicoles ne profitent pas uniquement aux poissons. Elles jouent également un rôle clé dans l'amélioration de la biodiversité aquatique en offrant des habitats pour d'autres espèces. En effet, ces zones de frayère attirent une variété d'organismes, y compris des insectes aquatiques, des amphibiens et des oiseaux, qui dépendent de ces milieux pour se reproduire et se nourrir. En favorisant la diversité des espèces, ces habitats contribuent à la résilience des écosystèmes face aux changements environnementaux.

A noter que ces travaux s'inscrivent souvent dans une démarche plus large de protection et de restauration des zones humides. Ces milieux, riches en biodiversité, jouent un rôle crucial dans la filtration de l'eau, la régulation des crues et



Étang fédéral
à Eperlecques



6 semaines de
travaux



FDAAPPMA62
Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'oeuvre



67 726.00 € TTC
70% AEAP
30% Région HDF

LE BROCHET, ESPÈCE REPÈRE

Le signalement du brochet est bien connu des pêcheurs : silhouette allongée, museau " en bec de canard ", nageoires très en arrière pour donner une puissante impulsion, très utile pour ce poisson carnivore.

Il est une des espèces emblématiques de notre territoire et bénéficie d'actions de préservations, qui améliorent également les conditions de vie des autres espèces piscicoles. De par son exigence, on considère donc que si le brochet est capable de se reproduire dans le milieu, toutes les autres espèces accompagnatrices le peuvent également.



“ Il faudra quatre à cinq ans pour que la frayère soit complètement efficace dans la mesure où l'on considère que pour favoriser la reprise de la végétation, il est nécessaire que la frayère soit 3 ans sur 5 en eau. ”



Post-crués : Les travaux de reprise

Au cours de l'hiver 2023-2024, le département du Pas-de-Calais a été frappé par des épisodes de crues exceptionnelles, entraînant des impacts significatifs sur presque l'ensemble du territoire. La Fédération, qui s'est engagée depuis de nombreuses années dans des travaux de restauration des milieux naturels, a constaté que plusieurs de ses sites d'intervention avaient subi des dommages considérables en raison de la force des eaux et de l'intensité des crues.

Pour faire face à ces désordres, la Fédération a mobilisé des ressources grâce à un fonds d'urgence mis à disposition par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, et a ainsi initié des travaux de réhabilitation sur les sites affectés afin de corriger les dégradations survenues suite aux inondations.

Un rapport des inspections des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture publié en juillet 2024 a conclu que le manque d'entretien des cours d'eau n'est pas la raison des inondations



UN PLAN D'URGENCE DE 20 MILLIONS D'EUROS

Afin de faire face aux inondations et aux coulées de boues qui ont frappé 205 communes, déclarées en état de catastrophe naturelle par arrêté du 14 novembre 2023, les membres du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ont validé le principe d'un plan d'urgence à hauteur de 20 millions d'euros qui s'articule avec les aides exceptionnelles de l'État, coordonnées par le préfet de la région Hauts-de-France, président du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau.

L'Agence a apporté une aide financière à hauteur de 80 % maximum (déduction faite des remboursements éventuels des assurances) pour des travaux d'urgence et de réparation des dommages affectant les infrastructures d'eau et d'assainissement, les milieux naturels et la biodiversité, mais aussi les réparations des dommages sur les ouvrages industriels ayant déjà bénéficié d'une aide de l'agence de l'eau.

LA COURSE À PONT-TERRATU

Les crues violentes qui sont survenues en 2023 - 2024 sur la Course ont causé des destructions majeures aux travaux de restauration de la continuité écologique réalisés en 2020 à Pont-Terratu.

Le fascinage et la recharge granulométrique ont complètement disparu. La passerelle installée sur le site a vu ses fondations complètement détruites, reposant désormais dans le lit du cours d'eau. Face à cette situation, le propriétaire a sollicité une remise en état du site. Les travaux réalisés incluent la restauration de la passerelle, le rétablissement de la Course dans son lit, ainsi que la consolidation des berges. Cependant, le site présente des contraintes importantes. Une pression considérable s'exerce sur l'extrados du méandre, en raison d'une courbure prononcée en forme de S. Pour permettre la remise en état de la passerelle tout en



prévenant l'érosion de la berge derrière les culées en béton qui la soutiennent, un caisson en bois végétalisé a été installé, accompagné d'un cordon en enrochement pour une protection supplémentaire.

Un nouveau géotextile a été mis en remplacement du précédent qui avait été arraché. Enfin, un ensemencement de toute la zone a été réalisé à la fin des travaux.

LA LYS À MENCAS

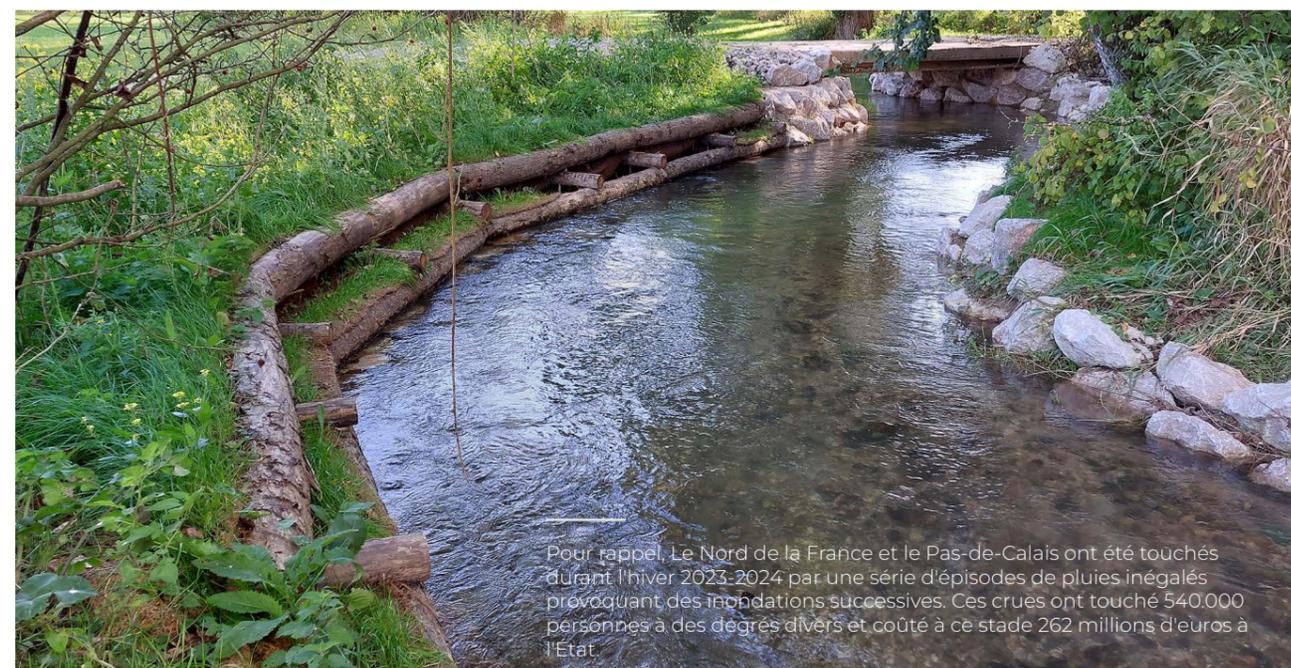
A l'instar des aménagements de la Course, l'aménagement de la prise d'eau réalisé lors de la première intervention en 2022 sur la Lys à Mencas a subi de nombreuses détériorations. En effet, le remblai en terre derrière les enrochements liaisonnés n'a pas résisté à la force exercée par les eaux en crues, occasionnant des dégradations importantes.

En lieu et place de l'aménagement actuel, un nouveau seuil de répartition a été aménagé. Afin de se prémunir de tout risque de détérioration future, le seuil de répartition a donc été renforcé à l'aide d'enrochements liaisonnés. Le remblai a été réalisé à l'aide d'un mélange terre / enrochement afin de garantir une meilleure tenue dans le temps.



L'AA À ESQUERDES

Deux sites ont été détériorés sur l'Aa à Esquerdes : le moulin Colbert et le sentier des soupirs. Au niveau du moulin, les crues ont occasionné l'apparition d'une érosion de berge à l'amont immédiat de l'ouvrage aménagé en 2021, mettant en péril le parking et le bâtiment situés à proximité immédiate. Afin d'éviter tout risque futur pour le parking et le bâtiment, un enrochement sur 20 m a été réalisé sur toute la hauteur de la berge. Concernant le sentier des soupirs, les crues ont détruit une partie du fascinage réalisé en 2017. Afin d'y remédier, le fascinage a été remplacé et consolidé et un apport de terre végétale a été effectué pour reconstituer la berge. Enfin, le sentier a été ensemencé à l'issue des travaux afin d'aider à la reprise de la végétation.



Pour rappel, Le Nord de la France et le Pas-de-Calais ont été touchés durant l'hiver 2023-2024 par une série d'épisodes de pluies inégales provoquant des inondations successives. Ces crues ont touché 540.000 personnes à des degrés divers et coûté à ce stade 262 millions d'euros à l'Etat

Zoom sur *Les Ballastières d'Aire-sur-la-Lys*



ACQUISITION FONCIÈRE

Dans le cadre de ses missions de gestionnaire des milieux aquatiques, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a franchi une étape significative en acquérant un site d'exception, après plusieurs années d'activité en tant que locataire et gestionnaire du loisir pêche. Cette acquisition, soutenue par des partenaires financiers tels que l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et l'Europe via les fonds FEDER, marque un tournant dans la gestion des ressources aquatiques. Depuis 2021, la Fédération est désormais propriétaire des terrains humides et des plans d'eau situés à l'ouest de la piste cyclable. Cette acquisition lui permet d'exercer un contrôle accru sur la gestion de ces espaces, favorisant ainsi une approche plus intégrée et responsable du loisir pêche, tout en garantissant la protection des écosystèmes aquatiques. Cette initiative illustre l'engagement de la Fédération envers une gestion maîtrisée et durable des ressources naturelles, essentielle pour l'avenir des activités de loisirs en harmonie avec l'environnement.

LA MISE EN PLACE D'UNE MESURE COMPENSATOIRE

En 2016, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) d'Artois a réalisé des travaux d'aménagement au droit du port fluvial de Béthune-Beuvry. Ce projet visant au développement d'un pôle multimodal en Artois a consisté en l'aménagement de zones dédiées aux activités agroalimentaires et de valorisation recyclage.

Certains aménagements ou travaux se sont révélés être impactant sur le milieu naturel et ont participé à la destruction de zones favorables à la reproduction piscicole. Ainsi dans le cadre de l'instruction réglementaire du projet, et plus particulièrement dans le cadre de la séquence ERC (Éviter – Réduire – Compenser), la CCI est tenue de réaliser certaines mesures de compensation, dont une frayère éso-cyprinicole. La mise en place de cette mesure compensatoire a fait l'objet d'un premier projet de création de frayère dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études BIOTOPE. La réalisation de cette frayère nécessitait des opérations de terrassement impactant plusieurs espèces.

Parmi celles-ci, certaines étaient soumises à un statut de protection particulier (espèces en danger, vulnérables, etc...). Ces contraintes ont amené à l'abandon du projet sur ce site. A la suite de nombreux échanges entre les différents partenaires techniques, la Fédération s'est portée volontaire afin d'accompagner la CCI dans le choix de la mise en œuvre de cette mesure. Forte d'une connaissance parfaite des milieux aquatiques et des cours d'eau du département, elle a alors proposé une liste de quatre sites sur lesquels la réalisation de cette mesure compensatoire était envisageable. Le site des Ballastières d'Aire-sur-la-Lys a finalement été choisi comme le site se prêtant le mieux à la réalisation de cette obligation. Ce dernier présente de nombreux atouts permettant une mise en œuvre rapide et efficace de la mesure de compensation.

L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Dans le cadre de ses missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, la Fédération a joué un rôle clé en apportant son expertise à la CCI Artois pour mener à bien un projet ambitieux. Ce soutien technique s'est traduit par plusieurs actions concrètes : facilitation des échanges avec les services de l'État, notamment la DDTM et l'OFB, aide au recrutement d'un bureau d'études pour la mise en œuvre du projet, conseils avisés et expertise sur le projet sélectionné, suivi rigoureux de la réalisation des travaux, ainsi que la mise en place d'un dispositif d'évaluation de l'efficacité des travaux, incluant le suivi de la reprise de la végétation et des contrôles par pêche électrique.

OBJECTIFS DES TRAVAUX

Le site fédéral des Ballastières présente actuellement des capacités de production limitées pour la reproduction de l'ichtyofaune. En outre, l'absence de connexion entre les différentes entités hydrauliques entrave le déplacement des espèces vers les zones de reproduction disponibles. La mise en œuvre de cette mesure compensatoire vise à accroître les capacités de production du site en établissant une frayère de type éso-cyprinicole, tout en valorisant les masses d'eau existantes grâce à une reconnexion hydraulique.

LES TRAVAUX

Le scénario retenu concerne la création d'une frayère au droit de la peupleraie actuelle. Ce projet comprend des aménagements complémentaires qui visent à améliorer les conditions écologiques du site, et à étendre la zone de déplacement des espèces piscicoles via la reconnexion hydraulique des différents étangs des Ballastières.

Les aménagements retenus se composent comme ci-dessous :

- Défrichage de la surface totale de la peupleraie (1,8 ha) ;
- Création d'une frayère de 7 000 m² (dépressions et chenaux) ;
- Retalutage des berges de l'étang 4 (230 ml) ;

- Plantation d'espèces inféodées aux milieux aquatiques dans la frayère et au niveau du retalutage de berges de l'étang 4 (hélrophytes et mélange grainier prairies humides et sèches).

- Connexion des étangs des Ballastières entre eux et avec l'étang EDEN 62.

- Création d'un accès de type portillon pour manoeuvrer les vannes au niveau de la connexion entre la zone de frayère et l'étang EDEN 62.

- Reprise de la connexion actuelle au niveau de la Meldevia via la mise en place d'un vannage.



LES GAINS ÉCOLOGIQUES

Les travaux prévus devraient engendrer plusieurs gains écologiques significatifs.

Tout d'abord, ils permettront d'améliorer le fonctionnement hydraulique du site grâce à l'abattage de la peupleraie et à l'installation d'ouvrages de gestion du niveau d'eau. Ensuite, la biodiversité générale du site

devrait connaître une hausse, avec la création de zones d'habitats propices au développement d'un large éventail d'espèces, incluant poissons, insectes et amphibiens. De plus, la diversité floristique sera enrichie grâce aux différentes plantations qui seront mises en place. La surface de reproduction disponible pour le brochet et

d'autres espèces piscicoles sera également augmentée, et la circulation de l'ichtyofaune sera facilitée grâce à la reconnexion des différentes entités hydrauliques entre-elles.



LES ZONES HUMIDES, ATOUT À PRÉSERVER POUR L'HUMANITÉ

Les zones humides – rivières, lacs, mares, prairies humides, tourbières, etc. – forment des systèmes complexes qui rendent de nombreux services à l'humanité. Elles agissent comme des éponges, retenant l'eau en période de crue et en la restituant au cours d'eau lors des périodes de sécheresse. Elles captent le CO₂, contribuant à limiter le dérèglement climatique. Elles apportent de la fraîcheur au cours d'épisodes de chaleur intense amenés à se multiplier. Enfin, elles participent largement à la richesse du vivant. En France, 50% des espèces d'oiseaux accomplissent tout ou partie de leur cycle de vie en zone humide et 30% des espèces végétales remarquables ou menacées y vivent. Sans parler des poissons qui en dépendent totalement. Les zones humides subissent pourtant des pressions de toutes sortes : artificialisation des sols, intensification agricole, pollutions, espèces invasives... En France, la superficie en zones humides aurait diminué de plus de 50% durant la seconde moitié du 20^e siècle. La tendance demeure à la baisse, mais aussi à la détérioration. 41% des zones humides françaises évaluées entre 2010 et 2020 ont subi une dégradation. Augmentation des coûts de traitement de l'eau, épisodes de crue ravageurs, aggravation des sécheresses, disparition de pratiques diverses (pêche, chasse, récolte des roseaux et de la tourbe, etc.) en sont autant de conséquences néfastes. (Source : FNPF)



Mutualisation des compétences

Chaque année, la Fédération accompagne les gestionnaires des milieux aquatiques dans leurs missions.

La Fédération s'est orientée depuis 2009 vers la restauration des cours d'eau et zones humides et tente chaque année de répondre à des objectifs de préservation et de reconquête des écosystèmes aquatiques. Dans cette continuité, elle accompagne l'ensemble des acteurs du territoire (syndicat de rivière, EPCI, etc.) dans la réalisation de leurs différentes missions concernant les suivis biologiques et hydromorphologiques des travaux en faveur de la restauration des continuités écologiques. Nous pouvons citer entre autres, le Suivi Scientifique Minimal engagé sur la Hem suite aux travaux de reméandrage du lit au Moulin la Leulenne réalisé en 2017 par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le SSM sur la Course à Montcavrel au Moulin des Fordres suite aux travaux de dérasement de la passe à poissons et du déversoir pour créer un nouveau lit en 2020. La Fédération apporte son expertise sur le suivi des frayères des grands salmonidés et des agnathes (Lamproie fluviatile et marine) et réalise également des photos aériennes via des survols en drone qui servent à apprécier les gains d'habitats suite au rétablissement des processus hydromorphologiques.

STRAGEMA LYS

Depuis 2023, le SYMSAGEL (EPTB du bassin de la Lys) souhaite mettre en place une STRAGEMA Lys, STRAtégie de GEstion des Milieux Aquatiques du bassin versant de la Lys. La mise en place de ce projet a pour objectif de coordonner, mutualiser, partager les informations et améliorer la connaissance des actions de l'ensemble des partenaires œuvrant sur le bassin de la Lys. De par sa connaissance et les différentes actions portées sur le bassin de la Lys depuis plusieurs années, la Fédération a naturellement été sollicitée par le SYMSAGEL afin d'intégrer la STRAGEMA. A ce titre, la Fédération participe aux différents COPIL et COTECH afin d'échanger sur les différentes actions à mettre en œuvre sur le bassin versant de la Lys.

La Fédération contribuera notamment à cette STRAGEMA via le partage de ses données (suivi biologique, suivi thermique), la mise en place d'actions de restauration (RCE, etc...) ainsi que des actions de communication et de sensibilisation auprès des élus locaux. Enfin, des animations auprès du grand public et des scolaires sont également prévues sur l'ensemble du bassin. Afin d'officialiser l'engagement de la Fédération dans cette démarche, la signature d'une charte est prévue le 6 mars 2025 par tous les membres de la STRAGEMA.

ASSISTANCE TECHNIQUES DES PARTENAIRES

La Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a apporté son expertise technique auprès du Conservatoire du Littoral et d'Eden 62 dans le cadre d'un projet global de restauration écologique des Petites Pâtorettes en plein cœur du Marais Audomarois afin que les travaux (sur une superficie de 1.2ha) permettent d'augmenter significativement les surfaces favorables à la reproduction de l'espèce repère du contexte, le brochet. Les conseils ont essentiellement portés sur la création de risbermes et d'anses peu profondes en reprofilant les berges des légères en pente douce, ceci en vue d'accueillir une végétation de type hélophytique favorable à la fois à la fraie du brochet et aux cyprinidés. La Fédération a assisté à 3 réunions de chantier. Les travaux d'aménagement des frayères ont été finalisés en août 2024.



En partenariat avec EDEN62, la Fédération réalisera le suivi de l'efficacité de la reproduction du brochet pour pouvoir témoigner de la fonctionnalité de ce nouveau secteur restauré via l'échantillonnage de brochetons et autres cyprinidés.

ACCOMPAGNEMENT DES PPRE

Dans le cadre du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Scarpe amont, la Fédération a renforcé son partenariat avec la Communauté Urbaine d'Arras en réalisant un état des lieux des populations piscicoles de la Scarpe et de ses affluents. Six inventaires ont été effectués, révélant des populations relictuelles, notamment de truite fario, dont l'état est jugé médiocre. Pour améliorer la situation, des travaux de restauration des capacités de production et d'accueil sont nécessaires, en particulier sur les affluents comme le Gy et le Crinchon. Par ailleurs, des prélèvements ADN ont été réalisés pour mieux comprendre les communautés piscicoles. 19 taxons ont été recensés, malheureusement l'écrevisse à pattes blanches n'a pas été détectée. Ces données contribueront à l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale. En 2025, une étude de télémétrie RFID sera lancée pour suivre le passage des truites fario et évaluer la franchissabilité de l'aménagement réalisé sur le Moulin de Sainte Bertille.



VERS UNE LISTE ROUGE PISCICOLE ET ASTACICOLE DES HAUTS-DE-FRANCE

Ce projet porté par l'Association Régionale de Pêche des Hauts-de-France depuis 2023, a vu cette année des avancées notables, notamment la mise

à disposition des données sur l'ichtyofaune et les écrevisses des Fédérations Départementales de Pêche du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme et de l'OFB (Direction Amiens) pour l'identification des espèces soumises au processus d'évaluation. Une étape de synthèse des données et de pré-évaluations selon la méthodologie UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) a été nécessaire.



Puis d'autres étapes clés ont jalonné l'année passée telles que : l'évaluation et la validation par le comité d'évaluation, la finalisation des documents et résultats, la labellisation de la méthodologie et la démarche d'évaluation et enfin la validation de l'ensemble du travail par le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel des Hauts de France).

Pour rappel, l'objectif de cette liste est d'identifier les priorités de conservation des espèces piscicoles et astacicoles et de fournir une base cohérente pour orienter les politiques et les stratégies d'action. Elle permet de hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque de disparition, d'offrir un cadre de référence pour surveiller les évolutions, de sensibiliser sur l'urgence et l'étendue des menaces qui pèsent sur la biodiversité, et d'inciter tous les acteurs à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces.

La prochaine étape en vue de finaliser ce document sera la communication, la diffusion et la publication des résultats qui se fera dans le courant du 1er semestre 2025. En chiffres, ce sont 38 espèces de poissons et 2 espèces d'écrevisses qui sont concernées dans l'élaboration de la Liste Rouge piscicole et astacicole des Hauts-de-France.



En 2024, le pôle technique a assuré 124 réunions (AMO) et a transmis 11 avis techniques.

Les Fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique jouent un rôle crucial dans la préservation des écosystèmes aquatiques. Parmi les missions scientifiques, on retrouve le suivi des stocks de poissons, l'analyse de la qualité de l'eau, ainsi que l'évaluation des habitats aquatiques. Les objectifs de ces suivis incluent l'amélioration des pratiques de gestion, la mise en place de mesures de conservation adaptées et la promotion de la recherche scientifique. En partageant les résultats avec les acteurs locaux et les décideurs, les Fédérations contribuent à une meilleure prise de conscience des enjeux environnementaux et à la mise en œuvre de politiques publiques favorables à la préservation des milieux aquatiques.



La science au service de la Biodiversité

ADN ENVIRONNEMENTAL

Depuis 2020, des prélèvements d'ADN environnemental sont réalisés chaque année sur les différents bassins du département, par les agents du pôle technique de la Fédération, afin d'inventorier les populations piscicoles, et de mettre en évidence la présence de l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*).

L'ADNe constitue un outil de détection et de veille environnementale particulièrement intéressant, dans la mesure où sa mise en œuvre est simple et non intrusive. Elle permet de produire des listes faunistiques, mais également de mettre en exergue la présence d'espèces exotiques ou d'espèces patrimoniales rares.

En 2024, ce sont l'Aa et ses affluents qui ont été échantillonnés afin d'améliorer les connaissances sur les populations et d'apprécier, selon les sites retenus, le gain écologique induit par les récents travaux de restauration de la continuité écologique. Cette étude s'inscrit alors dans les objectifs du PLAGEPOMI.

Les résultats sont, à l'heure de la rédaction de ce bilan d'activité, encore en cours d'analyse, cependant il est intéressant de mettre en avant que l'écrevisse à pattes blanches a été détectée sur le Bléquin. Cette donnée permettra notamment d'orienter les investigations futures.

ENQUÊTE EN COURS

La maladie rénale proliférative, dite « MRP » (ou PKD pour proliférative kidney disease en anglais) est une maladie infectieuse émergente récente (principalement depuis les années 2000) qui peut toucher les truites fario. Elle est causée par le parasite myxozoaire *Tetracapsuloides bryosalmonae* qui possède un cycle de vie complexe, alternant entre deux hôtes : un poisson salmonidé et un bryzoaire (*Fredericella sultana*). L'infection chez les poissons peut rester bénigne, mais peut aussi entraîner de la mortalité, notamment lorsque la température de l'eau dépasse les 15°C de façon prolongée. Ce sont les jeunes de l'année qui sont les plus sensibles au développement de la MRP, les poissons survivants à leur première infection semblent en effet développer une immunité. Cette maladie est responsable de pertes importantes en aquaculture, mais serait également à l'origine du déclin de certaines populations de truite fario en milieu naturel. En France, la distribution du parasite et le statut d'infection des populations de salmonidés sauvages restent encore peu connus, c'est pourquoi des outils de détection du parasite et de son hôte bryzoaire via l'ADN environnemental ont récemment été

développés pour cartographier leur présence et estimer leur abondance relative dans les cours d'eau (Scimabio/Fishpass).

Suite à la baisse de recrutement constatée chez les populations de truite fario du bassin de l'Aa, la Fédération a lancé une étude visant la détection de l'hôte bryzoaire *F. sultana*, et du parasite *T. bryosalmonae*. Les premiers résultats indiquent leurs présences simultanées sur la quasi-totalité du bassin. Les populations de truite fario de l'Aa sont donc susceptibles de développer la maladie rénale proliférative si les conditions environnementales favorables à son développement se présentent (notamment plusieurs jours consécutifs avec une température >15°C au cours de la période estivale).

Les investigations vont se poursuivre en 2025, avec une seconde phase d'étude qui pourra permettre d'établir si des individus ont effectivement contracté la maladie. En parallèle, des investigations relatives à la présence de l'hôte bryzoaire et du parasite vont être menées sur d'autres bassins. Celles-ci vont débiter sur le bassin de l'Authie.

SUIVI DES POPULATIONS

Comme chaque année, l'équipe de la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a réalisé des campagnes d'échantillonnage par le biais de pêche scientifique à l'électricité. Cette méthode, respectueuse de l'environnement, vise à évaluer la biodiversité aquatique et à surveiller la santé des écosystèmes fluviaux du département. En collectant des données précises sur les populations de poissons et leur répartition, la Fédération espère mieux comprendre les impacts des changements environnementaux sur ces milieux fragiles qui subissent de nombreuses pressions souvent liées à l'activité humaine. L'objectif est clair : garantir la préservation des ressources aquatiques tout en sensibilisant le public à l'importance de la protection de notre patrimoine naturel.

Au total, la Fédération a donc mené 71 pêches scientifiques en 2024. Plusieurs types de pêche sont possibles avec des protocoles différents en fonction des résultats

attendus. Ainsi la Fédération a réalisé une pêche embarquée par ambiance afin d'évaluer l'efficacité de la reproduction du brochet au sein de la frayère de l'étang 3 au Marais de Contes.

L'équipe s'est orientée vers une pêche par ambiance à pieds pour suivre la mesure compensatoire mise en place par la 5ème section de wateringues.

Dans le cadre du suivi de l'espèce truite sur des zones sensibles (soumises aux pollutions répétitives), 4 pêches Indice d'abondance truitelle (protocole Vigitruite) sur la Liane à Bournonville et Selles ont été réalisées.

Concernant les suivis réguliers, 14 inventaires complets s'ajoutent à la liste des pêches : le Loquin à Audrehem (Suivi N+11), l'Alquie à Journy (Suivi N+9), 2 stations sur le Ruisseau de l'église (état initial) à Tilly-Capelle, la Canche à Frévent (état initial du parcours vitrine de la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en vue d'améliorer la connaissance sur le haut de Canche), la Lys à Mencas (suivi N+2 de l'aménagement de Bellefontaine).

La Fédération a également travaillé en collaboration avec la Communauté Urbaine d'Arras dans le cadre de leur Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) avec 6 inventaires complets sur la Scarpe amont et ses affluents le Cy et le Crinchon.

La Fédération peut également intervenir pour des structures privées comme les Carrières du Boulonnais avec 2 inventaires complets en 2024 sur le Ruisseau du Blacourt à l'occasion d'un projet de renaturation d'un tronçon.

Ces pêches scientifiques sont également utilisées dans le cadre de suivi spécifique comme le monitoring anguilles pour lequel 22 inventaires ont été programmés sur les côtières du boulonnais et le bassin versant de la Lys. 3 inventaires IRA (Indice de Recrutement Anguillettes) ont été réalisés sur la Course à Estrée, la Basse Meldyck à Arques et le Wimereux à Wimille dans le cadre du Réseau de Surveillance Anguilles.

De nombreuses pêches scientifiques interviennent également pour le programme d'action SAT 62 avec 26 stations Indice d'Abondance Saumon.

À ces pêches de suivi que l'on pourrait nommer de "régulier", s'ajoutent 3 pêches de sauvegarde dans le cadre de travaux en faveur de la Restauration de la Continuité Écologique : 2ème intervention sur le site de l'ancienne pisciculture de Renty (Moulin LEBEL ROE34550), une intervention sur l'Edre à Samer pour l'ouvrage Pont Rouge ROE78717 et enfin une intervention sur le ruisseau d'Herbinghen à Licques ROE75906.



71 PÊCHES SCIENTIFIQUES
DONT 3 PÊCHES DE
SAUVEGARDE



3 290 DONNÉES
PARTAGÉES



30 SAUMONS
924 TRUITES DE MER
SYSTÈMES DE VIDÉO-
COMPTAGE AUTHIE ET LIANE



335 ANGUILLES RECENSÉES
SUR LES BASSINS SLACK,
LIANE, WIMEREUX, LYS

Les Grands Migrateurs sous haute surveillance

Historiquement, ce qui a conduit à la baisse des populations de poissons migrateurs tels que le saumon atlantique, la truite de mer ou encore l'anguille européenne en France, ce sont les difficultés d'accès aux zones de reproduction ou de grossissement, à cause de seuils ou de barrages. De gros efforts ont été mis en œuvre depuis les années 1980. Mais aujourd'hui, de nouveaux facteurs renforcent le déclin : la pollution des eaux et la dégradation des habitats, en mer comme en eau douce; la pêche industrielle, qui exploite des poissons dont se nourrissent certains migrants mais également le changement climatique.

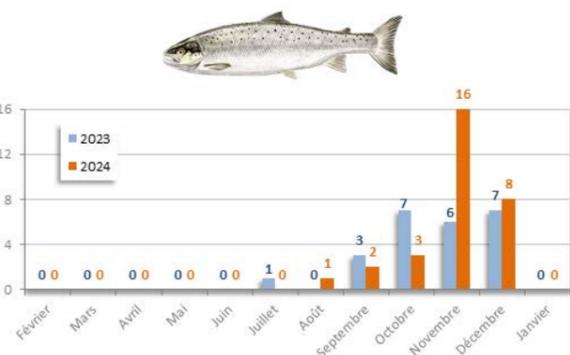
VIDÉO-COMPTAGE SUR L'AUTHIE

Située sur le bas du bassin de l'Authie, à environ 25km de l'estuaire, la Station de Contrôle des Migrations (STACOMI) de Douriez-Dominois, en fonctionnement depuis octobre 2022 permet d'obtenir des informations sur les flux de l'ensemble des poissons transitant par la passe à poissons, et notamment d'acquiescer des chroniques annuelles en routine des remontées migratoires sur l'Authie.

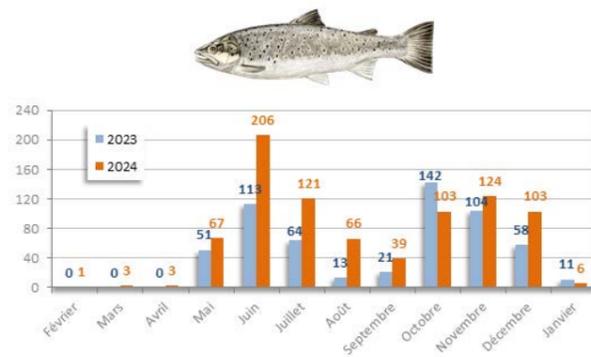
Ce bassin versant présente en effet de forts enjeux vis-à-vis des espèces piscicoles amphihalines, l'acquisition de connaissances plus précises des stocks d'espèces amphihalines présentes et de leurs conditions de migration est primordiale notamment pour permettre une gestion durable de ces espèces à fort intérêt économique et patrimonial.

La saison de migration 2024-2025 constitue la seconde saison complète de comptabilisation des grands migrants sur l'Authie. Le contingent annuel de truites de mer en montaison apparaît plus élevé que pour la 1ère saison de comptage (849 individus contre 577 en 2023-2024). Leur migration amphihaline semble s'opérer majoritairement en deux périodes distinctes (juin et novembre), tandis que pour les saumons Atlantique, dont la présence est beaucoup plus anecdotique (24 saumons comptabilisés en 2023-2024 et 30 en 2024-2025), la migration vers le haut du bassin ne paraît débuter qu'à l'automne.

Passages mensuels de saumons Atlantique



Passages mensuels de truites de mer



PRÉSENCE AVÉRÉE DE L'ALOSE



Fait notable du suivi scientifique 2024 sur l'Authie : une grande alose a été observée pour la première fois sur le fleuve (passage enregistré le 27 mai 2024).

Les aloses séjournent en mer avant de remonter les fleuves pour s'y reproduire. La grande alose fraie sur les parties moyennes des cours d'eau. Sa reproduction est plutôt atypique. La ponte a lieu la nuit entre mai et juillet. Les aloses effectuent ainsi des mouvements circulaires à la surface de l'eau, appelés « bulls », au cours desquels les ovules sont expulsés par la femelle et fécondés par les mâles. Les alosons passent plusieurs mois en rivière et en estuaire avant de rejoindre la mer où leur croissance va durer de 2 à 6 ans en fonction de l'espèce et du sexe. Il s'agit donc d'une très bonne nouvelle pour la continuité écologique de nos cours d'eau et la pérennisation d'espèces patrimoniales fortement impactées par la dégradation des milieux.



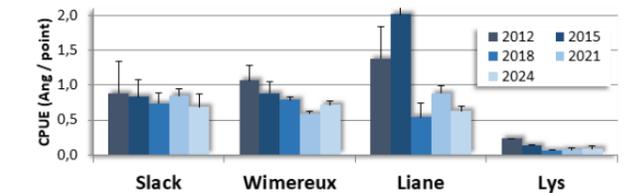
RECENSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

En ce qui concerne les autres migrants, de nombreuses anguilles à différents stades sont observées toute au long de l'année. Cependant à l'instar de la saison 2023-2024, aucune lamproie fluviatile n'a été relevée en migration de montaison à l'automne. Une lamproie marine a été observée mais elle ne semble pas avoir franchi le dispositif.

D'autres espèces ont pu être vidéo-comptées, comme la truite fario, le gardon, la truite arc-en-ciel, le brochet, le carassin, la carpe commune, la brème et la perche.

Le nombre de remontées de truites de mer, saumons Atlantique, lamproies marines et fluviatiles est renseigné mensuellement sur la page dédiée du site internet de la Fédération www.peche62.fr

L'état sanitaire des populations d'anguille, défini par la relève des pathologies visuelles de l'ensemble des individus capturés, est évalué de précaire à dégradé sur ces bassins en lien avec la qualité physico-chimique des masses d'eau. L'Indice de Recrutement Anguille, mis en place par la Fédération depuis 2022 met tout de même en avant une évolution positive du recrutement sur les différents bassins du département pour 2024.



VIDÉO-COMPTAGE SUR LA LIANE

La seconde STACOMI du département, installée sur le fleuve Liane à la sortie de la passe à poissons de l'ouvrage de Mourlinghen est suivie depuis 2016.

Lors de la saison 2024-2025, ce sont 75 truites de mer qui ont été comptabilisées en montaison au niveau de la station de Mourlinghen, ce qui ne confirme pas la hausse qui s'était opérée la saison précédente et qui était en partie imputable à une amélioration de la gestion de l'ouvrage à la mer (barrage Marguet). Cette montaison reste toutefois en cohérence avec la moyenne de ces dernières années.

MONITORING ANGUILLES

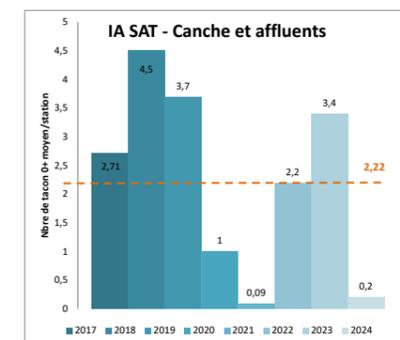
Chaque année depuis 2010, les populations d'anguilles du département font alors l'objet d'un suivi quantitatif et qualitatif, permettant d'appréhender l'évolution et la structure des peuplements des différents contextes. Globalement, le constat est plutôt alarmant. Les données indiquent une baisse progressive des captures depuis le début des suivis dans chaque bassin.

En 2023, le suivi s'est porté sur les contextes des fleuves côtiers du Boulonnais : la Liane, la Slack et le Wimereux, ainsi que sur le bassin de la Lys. Sur ces bassins, les résultats indiquent une baisse globale des captures dans le temps, avec l'augmentation de la population dévalante et une production majoritaire de femelle, ce qui est le signe d'une population vieillissante.

Les résultats témoignent globalement sur le Boulonnais d'une relation directe entre le front de colonisation des anguillettes et les travaux de restauration de la continuité écologique. Le Wimereux est l'exemple le plus explicite du blocage migratoire et de l'effondrement du recrutement en amont des ouvrages bloquants.

INDICES D'ABONDANCE TACONS

Depuis 2017, la Fédération réalise chaque année des Indices d'Abondance Saumons (IA SAT) sur les principaux bassins du département accueillant l'espèce. Cette étude a été initiée en partenariat avec l'OFB, à la suite d'une demande du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) d'Artois-Picardie, dans le but de créer de la donnée destinée à développer à terme un modèle qui permettra d'évaluer les limites de conservation de l'espèce sur les bassins de la Canche et de l'Authie (en lien avec le PLAGEPOMI Artois-Picardie 2022/2027). Au total ce sont 26 stations d'IA SAT qui ont été échantillonnées. Sur le bassin de la Hem (5 stations IA SAT) et de l'Authie (6 stations IA SAT), aucun tacon n'a été caractérisé. Les résultats sur les stations de la Canche et ses affluents ne sont pas plus réjouissants. Des tacons de l'année (environ 6 mois d'existence dit "0+") ont été caractérisés sur seulement 2 stations sur 15 (à Loison-sur-Créquoise et à Maresquel-Equemecourt, parcours fédéraux avec gestion patrimoniale, où respectivement 1 et 2 individus ont été capturés). La campagne 2024, s'apparente aux résultats de l'année 2021 avec des recrutements jugés globalement « Nul ». Le mauvais recrutement de 2021 a forcément impacté les remontées au stade géniteur en 2023. Cela pré-figure que les stocks de géniteurs sur les bassins de la



Canche et de l'Authie pour 2027 seront impactés à la baisse. Il est indéniable que l'efficacité du frai des saumons Atlantique a été impacté par les crues extraordinaires de l'hiver dernier.

Le Saumon atlantique *patrimoine en danger*

Face aux chiffres alarmants, il est impératif de sensibiliser l'ensemble des acteurs, y compris les citoyens, à l'importance de la préservation de l'espèce emblématique que représente le saumon atlantique. Une mobilisation collective est essentielle pour mettre en œuvre des actions concrètes et garantir un avenir durable pour le Saumon Atlantique et les écosystèmes aquatiques dont il fait partie.

RENOSAUM ARTOIS
PICARDIE ET SEINE
NORMANDIE

Les tendances de diminution très prononcées des stocks de géniteurs et les recrutements de juvéniles, se sont accélérées ces 3 dernières années, sur la plupart des bassins qui accueillent l'espèce sur le territoire national. L'état de conservation du saumon atlantique suit une tendance très défavorable. A l'échelle mondiale la situation de l'espèce est très préoccupante. Lors de la révision de la Liste Rouge mondiale des espèces menacées en 2023, l'UICN informe sur une baisse de 23% de la population entre 2006 et 2020.

La Fédération participe depuis 2023 au projet RENOSAUM Seine-Normandie / Artois-Picardie afin de déterminer les limites de conservation de l'espèce sur les bassins de Seine Normandie et d'Artois-Picardie. Ce travail se fait en collaboration avec la DREAL Hauts-de-France, la DRIEAT Ile de France, le pôle MIAME qui regroupe l'OFB-INRAE-Institut Agro-UPPA, l'association Seinormigr et les FDAAPPMA 50/76. Les travaux d'évaluation de la relation stock-

recrutement sont en cours et la restitution de ce projet est prévue pour le dernier trimestre 2025.

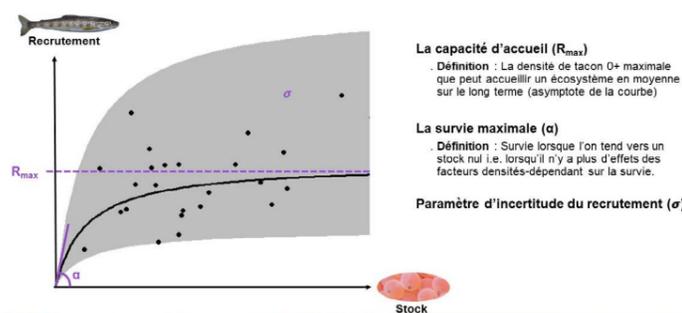
SENSIBILISER SUR LES MESURES DE GESTION

Plusieurs poissons grands migrateurs comme le saumon atlantique, la truite de mer, l'anguille européenne, la lamproie marine et fluviatile fréquentent les cours d'eaux du département du Pas-de-Calais. Comme nous l'avons déjà évoqué, les milieux aquatiques subissent de multiples pressions qui impactent dangereusement les poissons de nos rivières en général et les migrateurs en particulier. Pourtant, ces espèces constituent un patrimoine dont le caractère exceptionnel nous oblige à faire de leur protection une priorité, et ce notamment via une réglementation spécifique. Si ces espèces sont appréciées des pêcheurs pour leur taille et leur combativité, les pêcheurs demandent de connaître et de respecter certaines règles pour les protéger. Equilibrer loisir et

protection est un enjeu majeur pour pérenniser la pêche des migrateurs.

Afin de présenter les enjeux de ces espèces emblématiques, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a organisé avec le concours de l'AAPPMA de Beaurainville une journée inédite le 08 juin 2024, réunissant autour d'une conférence débat et d'ateliers pratiques plusieurs acteurs de différents horizons, avec pour sujet de discussion l'équilibre entre loisir et protection des espèces migratrices. Plus d'une quarantaine de participants ont pu profiter des retours d'expérience de Gaël Even, guide professionnel renommé et passionné des grands migrateurs et Philippe Boisson, journaliste spécialisé. Les techniciens de la Fédération et l'OFB ont également présenté les derniers chiffres des suivis scientifiques afin d'alerter sur le déclin alarmant d'une espèce en particulier, le saumon atlantique.

Les paramètres qui régissent la relation SR



WANTED

UN TACON DANS LA RIVIERE ?

Comment le reconnaître ?

- 1 Caudale très échancrée
- 2 Nageoire adipeuse gris bleu
- 3 Flanc portant 12 à 8 taches bleu-violet nettes («marques de doigts») et régulièrement espacées, petites taches rouges intercalaires peu nombreuses
- 4 Petite bouche : l'extrémité de la mâchoire ne dépasse pas le milieu de l'œil
- 5 Nageoires pectorales larges

Vous l'avez reconnu ?

Prenez une photo avant de le remettre à l'eau et envoyez-nous l'information via sms au 06.19.18.63.09 ou par mail à benoit.rigauff@peche62.fr en précisant la date et le lieu. Nous comptons sur vous !

Logos : PÊCHE, Région Hauts-de-France, Pas-de-Calais, AAPPMA

Sensibiliser par l'événement

La Fédération développe diverses initiatives pour offrir une expérience d'apprentissage unique, permettant aux participants de découvrir les enjeux liés à la préservation du saumon tout en participant activement à des activités pratiques. En favorisant l'interaction et l'échange, ces rencontres cherchent à éveiller les consciences et à mobiliser les citoyens autour de la protection de cette espèce emblématique, essentielle à la biodiversité aquatique.

La Fédération organise tout au long de l'année divers événements auprès du grand public mais également des gestionnaires des réseaux associatifs pêche afin de les sensibiliser sur des thématiques spécifiques comme les chiffres alarmants concernant l'espèce saumon atlantique.

Les réunions de secteur organisées en fin d'année auprès des AAPPMA des bassins Canche et Authie ont notamment été l'occasion de débattre sur les mesures de protection à mettre en place concernant le saumon atlantique. Conscient de l'enjeu de préservation de cette espèce emblématique, les pêcheurs sont tous d'accord pour agir en faveur de l'espèce mais ils souhaitent et attendent également que l'État intervienne sur des mesures strictes de protection de cette espèce en mer.

DES ATELIERS POUR RECONNAITRE LE TACON

Dans le cadre du salon de la Pêche à la Mouche du Pas-de-Calais en novembre 2024, l'équipe du pôle technique animait un atelier pratique pour apprendre à reconnaître le tacon (juvénile du Saumon Atlantique) d'une

truitelle (juvénile de la truite fario). L'exercice n'est pas aisé et plusieurs participants se sont laissés surprendre par la complexité de cet apprentissage. Grâce aux conseils avisés des chargés de missions et d'études, petits et grands ont désormais les billes en main pour pouvoir identifier le saumon dans les rivières du Pas-de-Calais lors de leurs prochaines sorties de pêche.

TACON WANTED

D'où l'importance de savoir identifier le tacon ! Les saumons atlantique sont des animaux fascinants avec leur cycle biologique qui nécessite le passage en eau douce et en mer ! Le chemin parcouru par les saumons qui survivent à cette quête éperdue vers la reproduction est l'un des plus grands exploits de la nature. Mais ces poissons se font discrets...

L'objectif de la campagne "Tacon wanted", opération de sciences participatives est de permettre à tous les pêcheurs sentinelles des rivières de participer à l'amélioration des connaissances nécessaires à la conservation du saumon atlantique. En effet, selon la Liste rouge, une espèce sur cinq risque de disparaître de France métropolitaine si rien n'est fait pour stopper leur régression.

En 2024, Lors de leurs sorties de pêche sur la Course et la Créquoise notamment, secteurs où l'on peut accidentellement capturer un tacon, les pêcheurs étaient invités à communiquer leurs prises. Aucun tacon en capture de pêche n'a été déclaré pour 2024.

Le compte rendu du COGEPOMI du 6 février 2025 indique la nécessité d'agir pour assurer la préservation de l'espèce saumon atlantique. Il prévoit dans un arrêté, une fermeture de la pêche du saumon en domaine fluvial et en domaine maritime pour l'année 2025 sur les fleuves où nous avons des TAC de 10 saumons par an. La pêche de la truite de mer reste autorisée dans le Pas-de-Calais. Toute prise de saumon atlantique impliquera une remise à l'eau immédiate.



Ils nous font confiance

Bien que la Fédération bénéficie d'un fonds de fonctionnement stable, soutenu par la fidélité de ses adhérents, l'accompagnement financier des partenaires demeure essentiel. En effet, ces contributions permettent non seulement de renforcer les actions menées sur le terrain, mais aussi d'élargir les initiatives en faveur de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement. Le soutien des partenaires est un levier crucial pour garantir l'avenir de la pêche et la préservation des ressources aquatiques dans le département.



CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET CONVENTION ANNUELLE

La Fédération conventionne depuis quelques années avec la Région Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Nos partenaires nous ont accordé leur confiance et leur volonté de soutenir notre Fédération en s'inscrivant dans la durée par le biais de conventions pluriannuelles signées. Afin de garantir une cohérence territoriale, ces conventions sont déclinées par territoire : Région ou Bassin avec les Fédérations concernées.

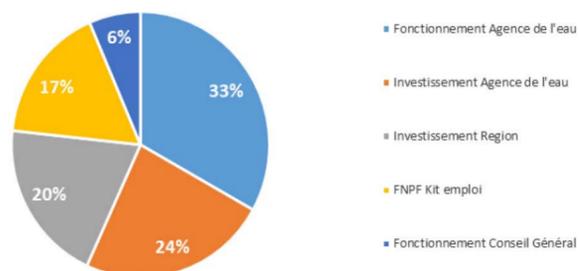
Les thématiques développées dans le programme d'actions, sont reprises dans les différentes politiques soutenues par nos financeurs en matière de biodiversité et de protection du milieu aquatique, avec les objectifs de restaurer une bonne qualité de nos cours d'eau et la libre circulation écologique ainsi que l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau de notre bassin hydrographique.

Chaque année, la Fédération rédige un programme d'actions basé sur des projets concrets, une trentaine de projets, développés et étayés par des dossiers rédigés par nos ingénieurs et la direction, visant à définir les travaux que nous souhaitons mettre en œuvre.

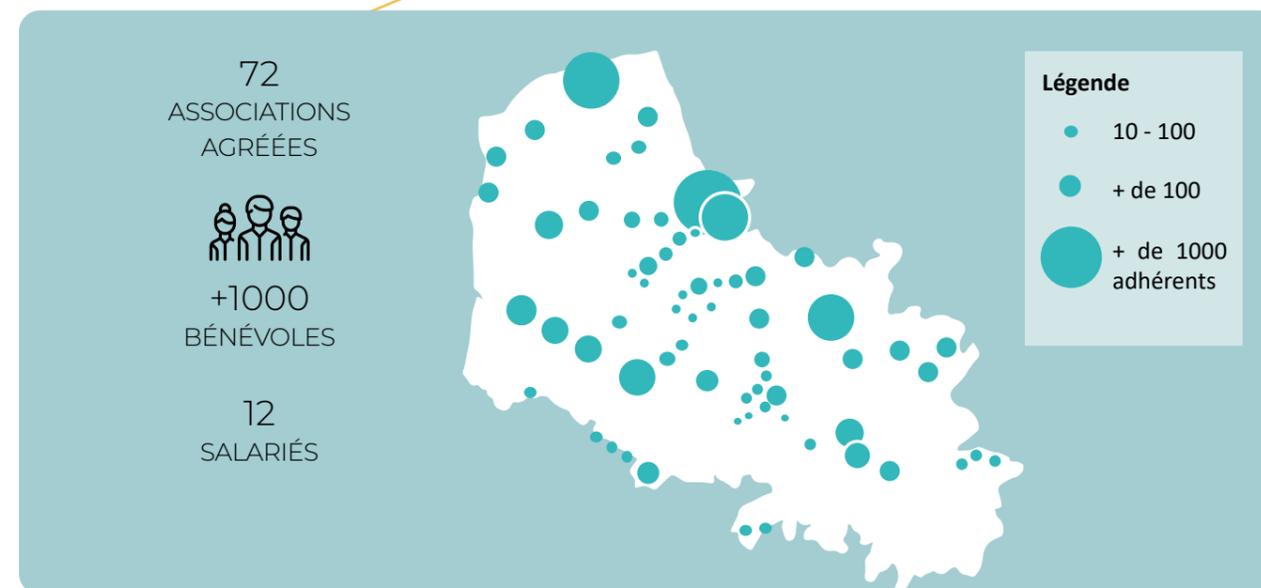
LES THÉMATIQUES FINANCIÉES

- 1 Observatoire piscicole régional
- 2 Aménagement du territoire et restauration des milieux aquatiques
- 3 Gestion durable de la ressource piscicole et sensibilisation
- 4 Développement économique local

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS 2024



LES CHIFFRES clés



951 100,52 €
alloués par les partenaires financiers en faveur du LOISIR PÊCHE ET DE LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

174 961,66 €
en faveur du RESEAU ASSOCIATIF PÊCHE (AAPPMA) ET DE LA RÉCIPROCITÉ

466 161,00 €
générés par les CARTES DE PÊCHE

NOS PARTENAIRES

MERCI À NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

L'Europe, la Région Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais, la FNPF, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, le SYMCEA Canche-Authie, la 7ème section des Wateringues, la CUA, le SYMSAGEL, le SMAGEAA, le SYMSAGEB, le SYMVAHEM, le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, le Ministère de l'éducation Nationale, la DDTM, la DREAL, l'OFB, Enedis, RTE, Maréis, la Commune d'Arques, la CAPSO, la Communauté de Communes des 7 Vallées, l'Office de Tourisme Vallées d'Opale, la Commune d'Hesdin, la Commune de Beaurainville, Arras Artois Tourisme, Eden62, le CEN (signature d'une convention en décembre 2024), le Conservatoire du Littoral, les MFR et lycées

professionnels, la Fondation des Pêcheurs, l'ONF, VNF, la FFPS, le Comité Départemental sportif 62, le Club Mouche 62, Les Moucheurs des 7 Vallées, Passion Pêche Mouche, les Carpistes Audomarois, Norra Fiskare, les Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique, l'URNE, l'Association Régionale des Pêcheurs, l'Union des Fédérations du Bassin Artois-Picardie, les AAPPMA, les bénévoles du réseau associatif...

MERCI À NOS SPONSORS

Norpeche, Fox, Decathlon Longuenesse, Au Canari, Alcedo, Zigapêche, JMC, Scflyshop, Eurofly, ADN Carpes, PVA carpes, As de Pêche...

2 MILLIARDS D'EUROS
Poids économique de la pêche en France

Bilan Financier 2024

Patrice Chassin

TRÉSORIER, FÉDÉRATION



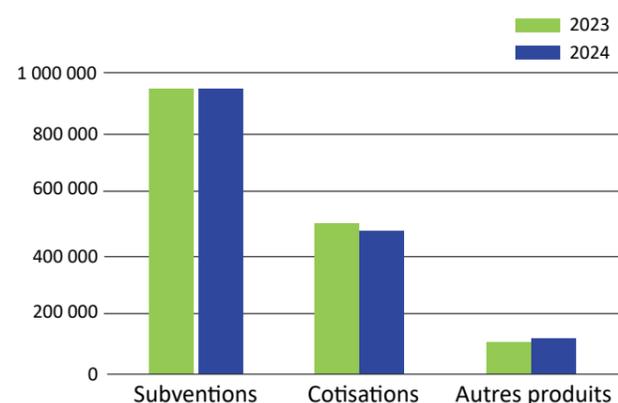
Les ressources

Les ressources de l'organisation ont enregistré une très légère baisse de 0,68 %, principalement en raison de la perte de cartes et de la diminution des contributions en mécénat. Cependant, les subventions et autres produits ont connu une légère augmentation. En ce qui concerne les procès-verbaux, une baisse a été observée, due au fait que les suivis des pollutions sont actuellement en cours et en attente de traitement auprès des tribunaux. Cette situation impacte également la ressource Urne, qui a diminué en raison de la perte de cartes. Ces éléments soulignent la nécessité de continuer à surveiller et à adapter nos stratégies pour maintenir et développer nos ressources.

	2023	2024
Subventions	950 140,20 €	951 100,52 €
Cotisations	477 252,20 €	466 161,00 €
Autres produits	133 432,24 €	137 364,20 €
Mécénat	4 409,83 €	
Total	1 565 234,47 €	1 554 625,72 €

Les charges de fonctionnement

Dans le cadre de notre bilan financier, plusieurs tendances notables ont été observées. Tout d'abord, nous constatons une légère baisse du rempoissonnement, accompagnée d'économies réalisées sur les consommables et la sous-traitance. En revanche, le poste des études et travaux a connu une augmentation, en lien direct avec les projets subventionnés. Par ailleurs, une hausse des impôts a été enregistrée, résultant de la régularisation fiscale des locaux et des impôts sur les placements. Concernant la masse salariale, une augmentation de 5 % a été notée, malgré des mouvements de personnel tels que des contrats à mi-temps, des changements de direction et le recours à des intérimaires. De plus, une prime de pouvoir d'achat plus élevée a été accordée, reflétant notre volonté de soutenir les employés. Les honoraires ont également augmenté, suite logique des actions en justice engagées pour les pollutions. Enfin, on note une augmentation significative de plus de 20 000 euros dédiée à la promotion de la pêche.



Ces éléments mettent en lumière les défis et les priorités financières auxquels nous faisons face, tout en soulignant notre engagement envers la durabilité et le développement de la pêche.

	2023	2024
Rempoissonnement	35 747,05 €	33 212,46 €
Consommables	55 872,99 €	46 069,84 €
Sous-Traitance	5 626,08 €	3 849,68 €
Location copieur	2 702,76 €	3 413,18 €
Locations	30 922,63 €	31 984,59 €
Locations matériel	2 525,81 €	0 €
Entretien	14 252,48 €	17 310,99 €
Assurances	18 500,09 €	19 942,79 €
Etudes - Travaux	267 560,72 €	319 258,33 €
Honoraires	42 096,47 €	52 770,97 €
Publication - Promotion	13 113,88 €	33 572,19 €
Transport	2 183,25 €	2 498,05 €
Déplacements	33 135,81 €	32 525,52 €
Impôts et taxes	9 169,40 €	21 192,65 €
Charges de personnel	485 159,31 €	508 739,30 €
Dotations et provisions	30 330,57 €	63 838,01 €
Subventions, Réciprocité	107 089,74 €	108 177,01 €
Autres charges	80 036,45 €	62 053,81 €

L'équilibre de la réciprocité

L'année 2024 a été marquée par une forte augmentation du retour de l'Urne, principalement en raison de l'augmentation du nombre de cartes réciprocity vendues. Cependant, cette dynamique s'accompagne d'une baisse de la part de la cotisation fédérale, liée à la diminution du nombre de cartes majeur.

Du côté des dépenses, celles-ci restent maîtrisées. On observe une légère diminution des baux, conséquence de l'acquisition des Ballastières, ainsi qu'une réduction des coûts de rempoissonnement. Toutefois, le retour aux AAPPMA a connu une baisse, en raison des pertes d'effectifs.

Malgré ces défis, l'équilibre financier a pu être maintenu, permettant ainsi de garantir un retour aux AAPPMA sur la base de 45 %. Ce bilan souligne notre engagement à gérer efficacement nos ressources tout en soutenant nos associations de pêche.

	2023	2024
Retour Urne	98 099,21 €	106 287,63 €
Part Cotisation Fédérale	77 700,00 €	74 646,00 €
Report n-1	3 111,92 €	3 803,39 €
RECETTES	178 911,13 €	184 737,02 €
Reversement Seconde	14 065,80 €	13 271,50 €
Reversement Mixte	13 296,00 €	13 479,00 €
Reversement Première	69 343,50 €	64 535,40 €
Location	42 655,39 €	42 016,75 €
Rempoissonnement	35 747,05 €	33 212,46 €
DEPENSES	175 107,05 €	166 515,11 €
Solde de Gestion	3 803,39 €	18 221,91 €

Les cartes de pêche

	2023	2024
Majeur	7 842	7 481
Interfédérale	5 108	4 960
Automne	388	365
Total	13 338	12 806
Femme	729	663
Mineur	2 974	2 763
- 12 ans	2 255	2 187
Hebdomadaire	254	411
Journalière	5 662	5 309
Total Général	25 212	24 139
Migrateur	211	161
Vignette URNE	66	45

Bilan des cartes de pêche 2024

Pour la saison 2024, une baisse significative des cartes de pêche a été observée, avec un recul de 3,99 %, soit 532 cartes en moins sans doute en lien avec les phénomènes exceptionnels de crue survenus à la fin de 2023 et au début de 2024.

Les différentes catégories de cartes ont également connu des baisses : les cartes femme ont diminué de 66 unités, les cartes mineur de 211, et les cartes découverte de 68, toutes s'inscrivant dans la tendance générale des cartes majeur. Cependant, une note positive est à signaler avec une progression de 157 cartes hebdomadaires, principalement attribuée aux ventes liées au Championnat du Monde de Béthune.

En parallèle, les timbres migrants ont enregistré une baisse de 50 produits. Au total, le bilan final fait état d'un recul de 1 073 cartes de pêche, soit une diminution de 4,26 %.

Le bilan financier

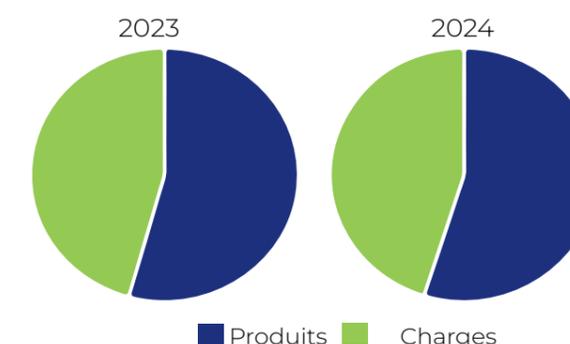
La bonne santé financière de la Fédération témoigne d'une gestion rigoureuse, accompagnée de mesures d'économie mises en place à tous les niveaux.

Concernant le projet d'acquisition de la Maison du Grand Vannage, celui-ci n'est plus d'actualité. Nous avons cependant pris position pour un bail emphytéotique, ce qui nous permettra de maintenir un lien avec ce site.

La recherche de nouveaux linéaires de pêche se poursuit activement, que ce soit par le biais de locations, d'acquisitions ou en collaboration avec la Fondation des Pêcheurs pour une gestion partagée.

Par ailleurs, les locaux fédéraux sont actuellement en cours de rénovation suite aux inondations, avec le soutien de nos assurances. Ces travaux sont désormais dans leur phase finale. Pour l'année 2024, l'appui de nos partenaires, notamment la Région Hauts-de-France, l'Agence de l'eau, le Département et la FNPF, nous offre la possibilité d'envisager notre programme d'actions. Cela inclut le financement des travaux, d'éventuelles acquisitions foncières, ainsi que le développement de l'halieutisme. Enfin, le résultat de cette gestion sera proposé pour affectation, marquant ainsi notre engagement envers l'avenir de la Fédération et de ses activités.

	2023	2024
Produits	1 649 045,00 €	1 694 191,00 €
Charges	1 247 956,00 €	1 360 409,00 €
Résultat net comptable	401 089,00 €	333 782,00 €



*La pêche est une activité populaire.
Elle est aussi un miroir de notre rapport
à la nature et un thermomètre
de l'état de nos cours d'eau
et de leur biodiversité.*

LA FDAAPPMA62 EN QUELQUES MOTS

Créée en 1942, la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est née de la volonté d'encadrer la pratique de la pêche, loisir fortement ancré dans le Pas-de-Calais. Devenue établissement à caractère d'utilité publique et association agréée au titre de la protection de l'environnement, elle est désormais reconnue comme un gestionnaire privilégié des milieux aquatiques. En effet, la faune piscicole est l'indicateur reconnu de la qualité des milieux et de la biodiversité.

Dotée d'une compétence technique, elle mène des actions en faveur des écosystèmes aquatiques au niveau local avec ses A.A.P.P.M.A, ou de manière plus globale en collaboration avec des partenaires institutionnels ou associatifs. Par ailleurs, association de loisir, elle gère ses propres lots de pêche de 1ère catégorie, du Domaine Public ainsi que 6 étangs fédéraux.



*Etablissement reconnu d'utilité
publique, agréé par M. le Ministre
de l'Agriculture, le 30 mars 1942.
Association agréée au titre de la
Protection de l'Environnement par
Arrêté Préfectoral, le 08 mars 1978.*

1 rue des Alpes 62510 ARQUES

Tél. : 03 91 92 02 03

contact@peche62.fr

www.peche62.fr